

BULLETIN

du

CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 47

N° 1

JANVIER - AVRIL 2010

Jean-Marc DOYEN* – Un hémistatère « au glaive et au marteau » trouvé en Seine-Maritime

L'hémistatère fourré que nous désirons brièvement présenter ici fait partie d'une collection privée de la région liégeoise ; son propriétaire nous a aimablement proposé de le publier. D'après les informations recueillies auprès du vendeur, la monnaie aurait été découverte à proximité de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime). Nous verrons que l'attribution, de prime abord difficile, confirme pleinement cette localisation. Aucune information quant à un éventuel contexte archéologique ne nous a été fournie.

1. Description

– Tête à droite, le visage relativement réaliste, l'œil vu de profil. Le front, en forme de demi croissant, est surmonté de deux fortes mèches. La chevelure occupe les trois-quarts de la surface du flan. Elle est traversée par une couronne de laurier constituée de deux bandes parallèles de petits traits allongés.

– Cheval sautant à droite. À sa gauche, les vestiges d'un aurige (seule la moitié inférieure du corps est conservée ; il est donc impossible de déterminer quel objet (glaive, torse) il brandissait). Juste sous le nez du cheval apparaît le manche

d'un maillet horizontal. Entre les jambes, un glaive horizontal pointé vers la gauche. À l'exergue : [deux ornements en forme de Z et S accolés].

Hémistatère d'argent doré (épaisse couche d'or très pâle) : 2,94 g ; 5 h ; 15,3 mm ; ép. 2,5 mm. Flan concave (portrait du côté convexe). Exemplaire fort usé, le revers de surcroît faiblement frappé. Le noyau est fortement corrodé.

La monnaie, de lecture malaisée, appartient à un type rare constitué de plusieurs classes dénommées au « torse – glaive », « bateau – glaive », « glaive – glaive », « main nue – glaive » et « glaive – chaudron », qui montrent des provenances très disparates selon les informations que nous a communiquées Simone Scheers. Cet ensemble, dénommé « *the sword group* », fait partie du « *Normandy group* » défini en 1994 par Philip de Jersey¹. Il a fait plus récemment l'objet d'une synthèse de la part de Louis-Pol Delestrée à propos des découvertes de Ribemont-sur-Ancre (Somme), où figurent plusieurs exemplaires².

* Je remercie bien sincèrement Mlle Simone Scheers et M. John Sills pour leur aide, ainsi que Nicolas Tasset qui m'a suggéré la publication de son intéressante monnaie.

¹ Ph. DE JERSEY, *Coinage in Iron Age Armorica*, Oxford, 1994 (*Studies in Celtic Coinage*, n° 2 = *Oxford University Committee for Archaeology*, Monograph 39). La dernière étude en date est celle de L.-P. DELESTRÉE & S. BROCHET, Un hémistatère original et composite du groupe de Normandie, *Cahiers Numismatiques*, 182, déc. 2009, pp. 9-11.

² L.-P. DELESTRÉE, L'or laténien de Ribemont-sur-Ancre (Somme), témoins d'une bataille oubliée, *RN*, 2001, pp. 175-213, et plus part. pp. 191-197.



1



1a



2



2a

Échelle 3 : 1



3

Stylistiquement parlant, notre monnaie présente de très fortes affinités avec un exemplaire de la collection T. Armstrong Bower, trouvé près de Reculver dans le Kent (fig. 3).

2. Attribution

L.-P. Delestrée, après avoir montré ce qui distingue le lot de Ribemont des séries réunies sous le terme générique de

« groupe de Normandie », dégage un ensemble monétaire typologiquement assez homogène. Il en définit l'aire de dispersion, qui affecte les régions situées au nord-est de la péninsule armoricaine et qui recouvre à peu près l'actuelle Normandie dans son acception la plus large³.

Il s'agit d'un monnayage se rattachant à peu près exclusivement au système de l'hémistatère. Il montre au droit, sans aucune exception, une effigie d'Apollon, laurée ou non, et au revers un bige réduit à un seul cheval partiellement surmonté des vestiges d'un aurige.

Divers éléments symboliques liés à la civilisation celtique sont ajoutés, soit sous la tête de l'avvers, soit au revers : armes, torques ou chaudrons. Certaines classes offrent encore à l'exergue du revers un simulacre de légende.

Toujours selon L.-P. Delestrée⁴, la série « au glaive » est attestée au Mesnil-Mauger (Calvados), à Lisieux (Calvados, 2 ex.), à Silly-en-Gouffern (Orne, 3 ex.), à Falaise (Calvados, 1 quart de statère), outre Ribemont-sur-Ancre (Somme), dont le caractère excentrique est expliqué par l'auteur comme constituant le butin pris à des ennemis originaires de l'Ouest lors d'une bataille honorée par un sanctuaire du type « héroôn ». Nous pouvons y ajouter Reculver, dans le Kent, comme nous l'avons vu plus haut.

Delestrée conclut : « Il est permis de penser que les monnaies liées au butin de guerre de Ribemont proviennent [...] d'un peuple maritime « armoricain » au sens étymologique de ce vocable, par exemple sur le territoire des (futurs ?) Lexovii »⁵.

³ *Ibid.*, p. 193.

⁴ *Ibid.*, p. 194.

⁵ *Ibid.*, p. 201.

3. Datation

Philip de Jersey a posé les jalons d'une chronologie relative des monnayages de Normandie. Les types « au glaive » appartiennent aux « répliques de la seconde génération », la première étant constituée de copies serviles des statères macédoniens émis par Philippe II et ses successeurs jusqu'au début du III^{ème} s. avant J.-C. Il est probable que les différentes émissions des séries « au glaive » ont été émises au plus tard vers 250 avant J.-C.

Il est finalement notable de constater l'existence, à date haute, de falsifications de très bonne facture, faisant appel à des graveurs de talent ou à la récupération de coins « officiels ».

Jean-Marc DOYEN et Samuel GOUET – Deux fractions de statère « aux segments de cercle », à la légende LVCO-TIOS

Nous avons montré il y a bien longtemps que la plupart des peuples belges – y compris ceux émigrés en Bretagne insulaire – ainsi que les Rèmes et les Sénon, avaient participé à la frappe de nombreuses fractions de statères dits « aux segments » ou « aux arcs de cercle »¹.

¹ J.-M. DOYEN, avec la collaboration de J.-P. LEMANT, J. PIETTE, F. MATHIEU et B. SQUEVIN, Les subdivisions « aux segments de cercles » du type BN 8030 : état de la question, dans *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, 1987, pp. 315-330. Cette petite étude est oubliée par G. DEPEYROT, *Le numéraire celtique. VII. La Gaule orientale*, Wetteren, 2005 (*Collection Moneta*, 46), n° 10-13 et 17-21, qui mélange de ce fait les différentes classes. De même, L.-P. DELESTRÉE & M. TACHE, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises. I. De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, 2002, renonce à notre classement typologique pour ne conserver que quelques exemplaires (DT 180-187 et 624-624A et suppléments DT S 170C, S 180A et S 187A).

Les analyses en cours² montrent que, malgré leur aspect extérieur généralement « cuivreux », ces petites monnaies contiennent de l'or en quantité appréciable³ et sont de ce fait des subdivisions du statère. Leur masse (1,18 g en moyenne⁴) et leur alliage médiocre en font des huitièmes plutôt que des quarts.

Depuis la parution de notre étude (rédi-gée en 1985), d'innombrables exemplaires nouveaux sont apparus sur le marché numismatique et, dans une moindre mesure, sur les chantiers de fouilles. Cependant le nombre de classes nouvelles s'est seulement accru de quelques types inédits, parfois remarquables⁵. Le phénomène à notre sens le plus important est l'attribution de plusieurs exemplaires, apparemment à forte teneur en argent, à la Bretagne insulaire⁶. De plus, un coin de revers, vraisemblablement d'origine irrégulière, a été publié récemment par l'un de nous⁷.

² Analyses entreprises par S. Nieto-Pelletier au laboratoire de l'IRAMAT (Centre Ernest-Babelon), UMR 5060 (CNRS) à l'université d'Orléans.

³ De l'ordre de 40 à 60 % en surface : S. SCHEERS, J. VAN HEESCH et R. VAN LAERE, *Franc comme l'Or. Catalogue des monnaies d'or conservées au cabinet des Monnaies et Médailles de la province du Limbourg, Tongres*, [Tongres], 1991, pp. 32-33, n° 16 (64 %) et 17 (39 %) ; il s'agit de deux exemplaires de notre classe XVI.

⁴ On se reportera à l'enquête métrologique détaillée réalisée par Gh. BOUVY, Variante inédite du type « BN 8030 », dans J.-M. DOYEN (éd.), *Recherches de numismatique celtique (I)*, n° monographique d'*Amphora*, n° 59, 1990, pp. 58-61. À partir des données de 82 exemplaires, l'auteur détermine deux classes modales à 1,15 g et 1,35 g. Ce travail ne prend pas en compte les variations importantes de l'aloi.

⁵ Voir par exemple BOUVY, *op. cit.*, F. SIKNER, Un quart aux segments de cercles originaire de Variscourt (Aisne), *Cahiers Numismatiques*, 165, sept. 2005, pp. 23-24.

⁶ Matériel inédit communiqué par John Sills, que nous remercions.

⁷ S. GOUET & V. VENET, Un coin monétaire du type des quarts de statère « aux segments de

Les classes épigraphiques sont au nombre de quatre :

VIROS (classe I)

LVC[OTIOS] (classe II)

S et III[(classe III)

OAOA ou VOVO (classe nouvelle)⁸

CO*OC[(classe nouvelle)⁹

Deux séries, nos classes I et II, sont importantes du fait qu'elles correspondent à des statères d'or bien connus et relativement fréquents. Les premiers ont été émis par les Nerviens, les seconds par les Rèmes¹⁰.

Deux exemplaires nouveaux (fig. 2 et 3) viennent confirmer la lecture de la classe II, connue en 1987 par un *unicum* issu des fouilles de Bruno Squevin à Baâlons-Bouvellemont, dans le département des Ardennes (fig. 1).

Voici la description de ce petit ensemble :

cercles » découvert en Eure-et-Loir, *Cahiers Numismatiques*, 177, sept. 2008, pp. 17-20. Le style anormal au niveau des jambes du cheval, et l'absence de tête due au décentrage de la gravure sur la partie agissante du coin ne permettent pas d'y reconnaître le travail d'un graveur issu d'un atelier « officiel », pour autant que le terme ait un sens à cette époque.

⁸ SIKNER, *op. cit.*

⁹ J.-M. DOYEN, Monnaies gauloises de sites et trésors monétaires de Gaule Belgique. Trouvailles isolées et dépôts (1995-2005) (première partie), *BCEN*, 42, n° 3, 2005, p. 159, n° 10.

¹⁰ Ils étaient précédemment donnés aux Trévires : *Traité de numismatique celtique. II. La Gaule Belgique*, Paris, 1977 ; 2^e éd., Louvain, 1983, n° 30, classe III. L'attribution aux Rèmes est bien argumentée par R. LOSCHIEDER, Untersuchungen zum spätlatènezeitlichen Münzwesen des Trevererlandes, *Archaeologia Mosellana*, 3, 1998, pp. 61-226 et plus particulièrement p. 133, carte p. 132 et commentaires critiques pp. 141-150. Le type est assez fréquent : DEPEYROT, *op. cit.*, pp. 158-159, n° 79, en recense 62 exemplaires.



1



2



3

D1-R1 1. Baâlons-Bouvellemont : 0,89 g ; 3 h ; 15,5 mm. LVC[

D2-R2 2. Coll. S.G. : 1,28 g ; 11,5 mm. LVCOTIO[Tr. près de Sézanne (Marne)

D3-R3 3. Coll. J.-C. B. : 1,38 g ; 10 mm. LVCOTI

Comme nous pouvons le constater, les trois exemplaires sont issus de coins différents, ce qui semble indiquer une émission d'une certaine ampleur. Les deux provenances retenues se situent chez les Rèmes, l'un au nord du territoire, l'autre à l'extrême sud.

En ce qui concerne la légende, la resti-

tution proposée en 1987 est pleinement confirmée par la lecture du n° 2, à la seule exception du S final, absent de la monnaie. Celle-ci est parfaitement conservée et l'espace à droite du dernier O ne manque pas pour y graver une ou plusieurs lettres. La légende courte LVCOTIO est du reste celle qui figure au revers des statères, alors que l'avvers des monnaies d'or porte clairement LVCOTIOS¹¹.

Quant à la chronologie, la série débute beaucoup plus tôt que la date avancée en 1987, à savoir « vers 90 ». Nous disposons désormais de contextes bien datés qui situent l'apparition des fractions « aux segments de cercle », déjà en alliage cuivreux à faible teneur en or¹², dès le début ou le milieu du LT D1 (vers 150-120)¹³. Toutefois les émissions de statères du Rème LVCOTIOS sont nettement plus tardives, sans que l'on puisse actuellement déterminer avec certitude si elles sont antérieures ou postérieures à la guerre contre les Romains. L'absence de ce type parmi la trentaine de statères récoltés isolément à Saint-Thomas (Aisne)¹⁴, site abandonné au

tout début de la guerre, semble un argument en faveur d'une date postérieure à 57 avant J.-C.

Sebastian SONDERMANN – VICTORIA AVG – Ein unedierter Abschlag des Postumus

Ein unedierter *Æ*-Abschlag von Aureusstempeln befindet sich seit kurzem in meiner Sammlung, und soll im Folgenden vorgestellt werden (Abb. 1) :

Postumus *Æ*-Abschlag von Aureusstempeln, geprägt im Herbst 261 (SCHULTE Gruppe 3).

Vs: IMP C POSTVMVS · P · F · AVG, drapierte und gepanzerte Büste mit Lorbeerkrantz nach rechts.

Rs: VICTORIA AVG, Victoria in einer Biga nach rechts fahrend, in der Rechten Peitsche haltend.

4,14 g, 20 mm, Stempelstellung 5 h.

SCHULTE¹ 14 (Vs. 11, Rs. 10); ELMER² 171 (*Aureus*).

¹¹ J.-B. COLBERT DE BEAULIEU & B. FISCHER, *Recueil des Inscriptions Gauloises (R.I.G.) Volume IV. Les légendes monétaires*, Paris, 1998, XLV^e suppl. à « *Gallia* », pp. 321-322, n° 201. Notre divisionnaire n'est pas mentionné.

¹² Il existe de rares exemplaires qui paraissent constitués d'un alliage au titre supérieur (les analyses sont en cours), mais leur position chronologique est incertaine puisque nous n'en connaissons aucun en contexte assuré.

¹³ Ce monnayage et ses contextes archéologiques feront l'objet d'une étude détaillée dans la monographie que J.-M. Doyen prépare sur les Rèmes. Les données sont principalement celles de Bethisy-Saint-Pierre (Oise), d'Acy-Romance (Ardennes), de Reims et de Mourmelon (Marne).

¹⁴ Le dernier décompte du numéraire de ce site majeur apparaît dans B. LAMBOT, *L'argent perdu des Remi d'Acy-Romance*, dans P. MENIEL & B. LAMBOT (dir.), *Découvertes récentes de l'Âge du fer dans le massif des Ardennes et ses marges. Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXV^e collo-*

que international de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, Reims, 2002, pp. 125-142. Les potins rèmes regroupés y représentent 39,38 % (SCHEERS 191, 194 et 195) des 250 monnaies récoltées en 2001 ; ils font face à 39,35 % de petits bronzes à la légende grecque KAAOY, Scheers 151. Un apport considérable est formé par les huitièmes (?) de statères « aux segments de cercle », majoritairement rèmes également, qui occupent 15,28 % du total (calculs effectués sur 217 monnaies Rèmes identifiables). L'argument chronologique majeur est évidemment l'absence totale du bronze à la légende REMO/REMO (et, *a fortiori*, des bronzes d'ATISIOS REMOS, nettement plus récents).

¹ SCHULTE, *Die Goldprägung der gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus, Typus IV*, Aarau, 1983.

² G. ELMER, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, Bonner Jahrbücher*, 146, 1941, S. 64-65.

Die Stempelbrüche auf der Rückseite lassen auf eine lange und intensive Benutzung der Stempel schließen. Dies wird auch durch die relativ hohe Anzahl an Verbindungen zu anderen Stempeln innerhalb der Gruppe 3 bestätigt. Der Vorderseitenstempel (Nr. 11) ist mit insgesamt vier unterschiedlichen Rückseitenstempeln kombiniert, während vom Rückseitenstempel (Nr. 10) Kopplungen mit fünf Vorderseitenstempeln bekannt sind.

Abschläge von *Aureus*-stempeln der Gruppe 3 sind äußerst selten, es gibt nun insgesamt 2 Exemplare im Vergleich zu 30 bekannten *Aurei*.

B. Schulte nennt einen *Aureus* vom selben Stempelpaar wie das vorliegende Stück (Exemplar Nr. 14a, Lyon, ex d'Amécourt).

Ein weiteres Exemplar vom selben Stempelpaar ist der folgende *Aureus* (Abb. 2):



Abb. 1 – Sammlung S. Sondermann (Ex Sammlung P. Giglberger).



Abb. 2 – Numismatic Fine Arts Auction XXII, Juni 1989, Nr. 103
(Ex Leu 36, Mai 1985, Nr. 326) – 6,50 g, 20 mm, 8 h.

Georges DEPEYROT – Les *aes* 4 rognés du cinquième siècle: mythe ou réalité ? Question de technologie monétaire

La publication en 1983, du trésor de Boulogne-sur-Mer¹ a été remarquée par la longue étude des monnaies coupées et/ou rognées conservées dans cette trouvaille enfouie dans les années 420. En substance, l'auteur explique qu'après 388, et sans doute après la loi *CTh* 9, 23, 2 de 395 qui supprime la *pecunia maiiorina* au profit du *centenionalis*, l'Empire procéda au retrait des *aes* 2 type *gloria romanorum* (ou *reparatio reipub*) pour ne maintenir que la frappe des *aes* 3 et *aes* 4. Dès 400, un certain nombre d'ateliers occidentaux ayant été fermés², la refonte des monnaies lourdes étant devenue impossible, on aurait commencé à cisailier les *aes* 2 pour en faire des monnaies plus petites³. Enfin les frappes de l'*aes* 3 sont suspendues entre 410 et 423, on aurait alors fragmenté les *aes* 3 pour en faire des *aes* 4⁴.

Cette affaire des *aes* 4 coupés ou rognés ne peut que laisser dubitatif. Certes, on est séduit par un parallèle avec les monnaies d'argent du quatrième siècle qui ont subi assez rapidement (sans doute

dès la fin du quatrième siècle) un rognage. Malheureusement, la comparaison est mal venue. Le rognage des siliques ne vise pas à multiplier les espèces, mais à aligner les poids des monnaies anciennes sur des étalons postérieurs plus légers. Enfin le vocabulaire est confus : s'agit-il, dans le cas des monnaies de Boulogne, de monnaies cassées à une date récente, lors de la découverte, du nettoyage⁵ ou de monnaies volontairement coupées après la frappe ? Un examen détaillé et quelques photos auraient été les bienvenus⁶. Enfin la distinction entre monnaies coupées et rognées est peu claire.

L'auteur finit par distinguer les monnaies coupées, qui, selon lui, résultent d'une coupe en deux ou en quatre, dont « l'une des faces porte un trait de ciseau bien net, l'autre des traces d'arrachement », mais parfois « la cassure n'est pas nette et présente des traces d'arrachement ». Les monnaies rognées, « portent des traces de cisaillement en biais sur un côté, ce qui ne paraît pas dû à une cassure accidentelle mais à un arrachement par pince, arrachement opéré en travers avec torsion de la pièce ». Malheureusement les monnaies citées dans le texte ne sont pas illustrées et il est donc impossible de se faire une idée.

Cette idée des monnaies coupées au Bas-Empire est relancée régulièrement, sans qu'il soit réellement établi que la monnaie ait été volontairement coupée et non cassée. Dernièrement, lors de la publication des monnaies de Bliesbruck, les auteurs ont consacré un chapitre à ce sujet, mettant dans la même perspective les bronzes du Haut et du Bas Empire⁷.

¹ R. DELMAIRE, Un trésor d'*aes* 4 au musée de Boulogne-sur-Mer (notes sur la circulation monétaire en Gaule du Nord au début du 5^e siècle), *Trésors monétaires*, 5, 1983, pp. 131-185.

² Aquilée, Arles, Lyon, Trèves et Milan, selon R. Delmaire.

³ Aucun exemple d'*aes* 2 cisailé dans l'Antiquité n'est listé.

⁴ « L'apogée de cette technique en Gaule doit se situer vers 410-450, lorsque la pénurie de monnaies de bronze se fait sentir mais que l'économie monétaire n'a pas encore disparu complètement. Les monnaies de bronze sont alors fragmentées pour multiplier le numéraire, y compris en coupant des *aes* 4 » (p. 139). Aucun élément n'est apporté à l'appui de cette « pénurie de monnaies de bronze », sur l'importance de « l'économie monétaire ».

⁵ Ce que la description de l'état de conservation du trésor laisse envisager (p. 131).

⁶ L'illustration de cette trouvaille est insuffisante.

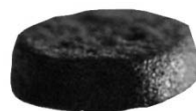
⁷ D. GRICOURT, J. NAUMANN & J. SCHAUB, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle), fouilles*

L'examen détaillé de quelques *aes* 4 provenant d'un lot de site de Roumanie a rouvert la question. Ces monnaies présentant des flans un peu particuliers m'ont été présentées comme des *aes* 4 rognés. Certains d'entre eux sont anépigraphe, certains présentent des traces de lettres ou de représentations. Ce qui était intéressant était la forme du flan dont une partie était parfaitement « normale » (lisse, de forme arrondie en coupe) et dont une autre partie était nettement différente, côté abrupt, irrégulier, de section triangulaire.

À première vue, la partie irrégulière du flan est tellement différente que l'hypothèse d'une intervention sur la monnaie après son émission est plausible. Toutefois, on peine à expliquer le comment et le pourquoi d'une telle intervention.

Dans un cas comme celui-là, il convient de revenir à un examen détaillé des monnaies. Dans le lot que nous avons pu examiner se trouvaient plusieurs séries de monnaies. La majeure partie des monnaies présentant des traces de « découpage », de « brisure » ou de « rognage »⁸ étaient des petits bronzes, souvent épais. L'examen de ces bronzes montre que les deux faces de ces monnaies sont souvent très planes et que les côtés sont peu arrondis, voire même parfaitement verticaux⁹.

ge »⁸ étaient des petits bronzes, souvent épais. L'examen de ces bronzes montre que les deux faces de ces monnaies sont souvent très planes et que les côtés sont peu arrondis, voire même parfaitement verticaux⁹.



Monnaie 1



Monnaie 2

L'examen des monnaies montre aussi des côtés biseautés propres à laisser croire à des coups de cisaille.



Monnaie 3



Monnaie 4

1978-1998, Bliesbruck, 2009, pp. 719-730 (Annexe B : Le phénomène des monnaies coupées, l'exemple de Bliesbruck). Si des monnaies ont été indubitablement coupées aux premiers siècles (avant et après J.-C.), rien ne semble étayer une persistance de cette tradition de fabrication de divisionnaires à partir d'une monnaie lourde. Les auteurs renvoient à la publication de R. TURCAN, *Le trésor de Guelma, étude historique et monétaire*, Paris, 1963. Cette étude avait tenté de prouver le cisaillage des bronzes après leur mise en circulation. C'est à ce phénomène que se rattachent les études de R. Delmaire et des auteurs de Bliesbruck : une sorte de rognage des bronzes pour en prélever frauduleusement une partie. Ils ne citent pas l'étude de J. CONDAMIN, J. GUEY et M. PICON, *Techniques monétaires* (I), exemplaires cisaillés avant la frappe, exemplaires frappés à froid, *Revue numismatique*, 1965, pp. 123-133 qui avait mis un terme aux interprétations de R. Turcan et prédécesseurs.

⁸ Selon les termes de R. Delmaire.

⁹ Il est même parfois possible de faire tenir verticalement des monnaies.

L'examen naïf laisse donc la place à une interprétation triviale : ces *aes* 4 ont été rognés. Il faut donc reprendre le dossier pour vérifier cette affirmation.

Depuis la publication du trésor de Boulogne, plusieurs autres ensembles ont été étudiés, en particulier le trésor de *Falerii Novi*, parfaitement illustré et analysé¹⁰. Nous y remarquons d'autres monnaies présentant des caractéristiques techniques similaires à celle du trésor de Boulogne. Le réexamen des monnaies de Boulogne, telles que nous les voyons sur les planches, les planches du trésor de *Falerii Novi*, les monnaies de Roumanie, celles que nous avons pu examiner dans les collections publiques ou privées nous laissent entrevoir une autre explication et une autre interprétation des constatations.

La première chose qui se remarque dans ces monnaies est leur aspect massif. Elles n'ont rien à voir avec des flans coulés dans une cupule et ensuite frappés. Les deux faces sont généralement parfaitement parallèles. Sauf cas particulier, ces monnaies sont parfaitement circulaires. Ce sont, cependant, les défauts de frappe qui nous intéressent au premier chef : ils dénotent les accidents et donc nous éclairent sur les techniques de fabrication.

Comme il a été souvent noté, ces monnaies présentent parfois des queues de coulées. Les flans ont donc été obtenus par la fonte d'un mince filet de métal. Les monétaires laissaient donc couler du métal, très vraisemblablement très chaud, sous forme de gouttes plus ou moins lourdes, mais d'un poids qui semble homogène. Ces gouttes tombaient-elles directement d'un récipient

contenant un métal en fusion ? Utilisait-on une sorte de récipient pour extraire le métal ? Faisait-on couler le métal le long d'une sorte de tige pour mieux répartir le métal chaud ? Ces questions restent ouvertes.



Aes 4 avec « queue de coulée »

Où ce métal était-il coulé ? La forme parfaitement plane des flans laisse penser que ces gouttes de métal tombaient sur une surface qui, elle-même, était parfaitement plane, tout en étant apte à recevoir un métal très chaud. Cela ne peut être qu'une plaque de pierre, préalablement chauffée et même maintenue très chaude pendant l'opération.

La seconde opération était de donner forme au flan. La « frappe » de la monnaie était obtenue non pas par une frappe individuelle des « flans », mais par un écrasement des gouttelettes de métal par une seconde plaque de pierre. Seul ce système permet d'obtenir des flans présentant des faces parfaitement parallèles.

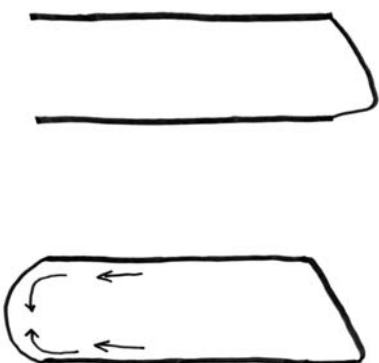
Si les deux plaques sont apposées rapidement, le métal se répartit de façon homogène. La monnaie est alors parfaitement ronde, puisque le métal chaud est repoussé vers l'extérieur de façon régulière par la pression de la plaque supérieure. Ainsi, les monétaires pouvaient produire ces très grandes quantités de monnaies que l'on retrouve en abon-

¹⁰ M. ASOLATI, *Il tesoro de Falerii Novi, Nuovi contributi sulla monetazione italica in bronzo degli anni di Ricimero (457-472 DC)*, Padoue, 2005.

dance dans les sites de l'extrême fin du Bas-Empire¹¹.



Mais le problème qui nous intéresse apparaît lorsque le métal commence à refroidir plus vite que souhaitable, si, par exemple, la plaque de pierre n'est pas assez chaude. Prenons l'exemple d'une masse de métal dont une partie a commencé à refroidir. Seul le métal encore chaud s'écoulera sous la pression exercée par la plaque supérieure. Dans ce cas, une partie de la périphérie de la monnaie présentera un aspect irrégulier, complètement différent du reste du pourtour de la monnaie. C'est ce que nous constatons sur les monnaies n° 3 et n° 4 p. 213, où le métal s'est répandu dans une seule direction. Nous pouvons schématiser l'opération comme suit :



¹¹ Cette technique n'est pas incompatible avec une gravure des plaques de métal : on obtiendrait alors des monnaies portant plus ou moins des bustes (ils sont souvent mal centrés) et des revers. Les flans pouvaient être frappés par la suite. Cette question n'entre pas dans notre propos.

Dans le cas suivant, nous avons affaire à une monnaie qui présente une partie de flan irrégulière. Une interprétation naïve imaginerait une monnaie ronde dont on aurait enlevé une partie de métal. La solution est plus simple. La « goutte » de métal s'est en partie solidifiée avant que la plaque supérieure n'ait été rabattue. Le métal s'est donc écoulé préférentiellement autour de la masse déjà en partie froide.



On peut donc considérer qu'il n'y a pas eu de rognage des *aes* 4 au cinquième siècle. Ce qui apparaît comme étant des traces de rognage ne sont que des accidents de frappe. Les ateliers officiels ou pas pouvaient produire de grandes quantités de monnaies avec une technologie simple.

Cette technique était aussi utilisée pour produire des *aes* 4 en plomb, bien plats, bien lisses et bien réguliers. Mais dans ce cas on ne note pas beaucoup de cas de « rognage ». Il est vrai que le plomb a des températures de fusion plus faible que le cuivre. À température égale, des accidents pouvaient se produire avec du cuivre, pas avec du plomb.

Bien que parfaitement étudié, le trésor de Boulogne a été à l'origine d'une mauvaise interprétation de la frappe des petits bronzes. Clairement, il n'y a pas eu de rognage comme pour les siliques. Ce que nous constatons découle des techniques de la fabrication monétaire au cinquième siècle.

Stéphane GENVIER, Laurent GOD-DEFROY et Pierre CATTELAÏN – Le sanctuaire du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande (Doische, Prov. de Namur). Le numéraire découvert en 2009

Résumé – La poursuite, en 2009, des fouilles du sanctuaire tardo-romain de Matagne-la-Grande a notamment livré une série monétaire qui confirme l'interprétation chronologique de l'occupation du site au IV^e et au début du V^e siècle¹.

Abstract – The continuation of the excavation, in 2009, in the late Roman sanctuary at Matagne-la-Grande brought, in particular, to light a series of coins that confirm the chronological interpretation of the occupation of the site during the fourth and the beginning of the fifth century¹.

Une nouvelle campagne de fouille a été entreprise par le Cedarc dans le sanctuaire tardo-romain du Bois des Noël, de la fin juillet jusqu'à fin octobre 2009. Jusqu'à la fin du mois de septembre, elle a porté sur la zone précédant le temple A (zones 11 et 12). En octobre, elle a porté sur une petite portion du mur nord du péribole (fig. 1 et 2).

¹ P. CATTELAÏN & N. PARIDAENS (dir.), *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*, Bruxelles-Treignes, 2009 (*Études d'Archéologie*, 2 – *Artefacts*, 12).

Les zones 11 et 12, devant le temple A²

La fouille de ce secteur avait pour but de rechercher le type d'aménagement qui a pu exister devant le temple A et de déterminer les limites de l'empierrement repéré en 2008 dans la zone 7.

Une première tranchée de 2 m de large a été implantée perpendiculairement à la zone 7, fouillée en 2008, entre cette dernière et le mur de façade du temple A. Cette tranchée a été légèrement élargie du côté sud et constitue la zone 11.

Ensuite, la zone 7 a été étendue, à l'ouest et surtout au sud. Cet élargissement constitue la zone 12.

Dans les deux zones, les 35 m² fouillés étaient pour la plupart très perturbés par des racines, phénomène accentué par la très faible épaisseur de la zone fouillée, en moyenne de 20-25 cm, et ne dépassant jamais 45 cm.

Dans la zone 11, on peut observer jusqu'à six unités stratigraphiques, mais dont seulement trois sont présentes partout, soit, de haut en bas (fig. 3) :

- US 350 : humus forestier
- US 355 (par endroits) : terre humifère et colluvions
- US 351 : « empierrement »
- US 352 (ponctuel) : poche de chaux
- US 354 (par endroits) : argile tertiaire jaune
- US 353 : roche en place calcaire.

La zone 12 présente la même séquence stratigraphique, sans la poche de chaux³.

² La fouille de ce secteur a été placée sous la responsabilité de S. Genvier, avec l'aide de F. Druart, L. Goddefroy et V. Lange.

³ Rappelons qu'un four à chaux a été mis au jour dans l'angle sud-ouest de la *cella* du temple : P. CATTELAÏN & N. PARIDAENS, *op. cit.*, p. 29, fig. 14.

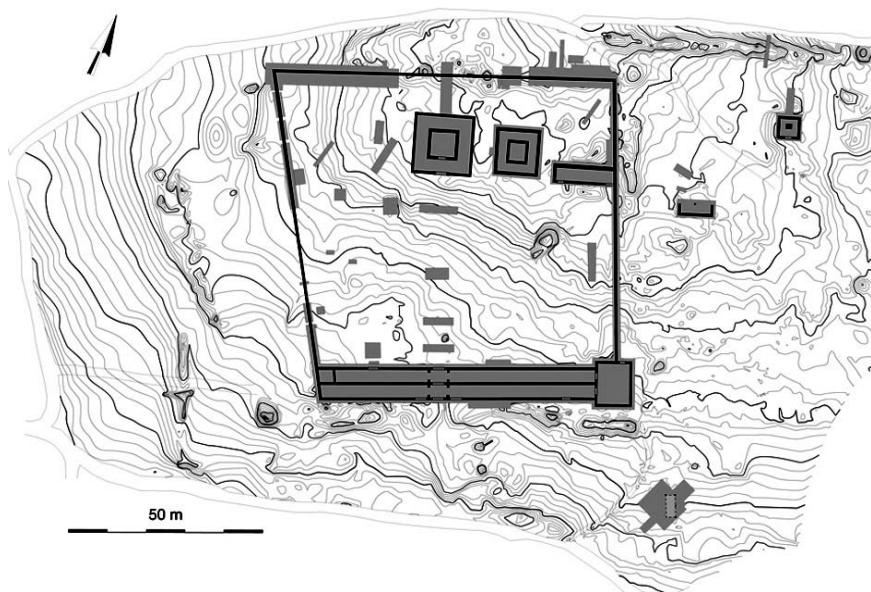


Fig. 1 – Plan des secteurs fouillés de 1994 à 2008 par le Cedarc et l’ULB.
Relevés Cedarc et CReA-ULB, DAO N. Paridaens - CReA.

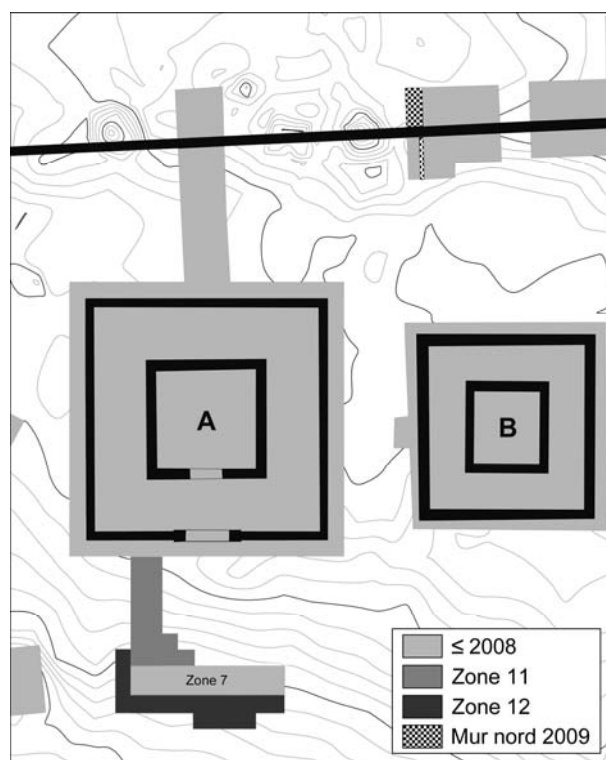


Fig. 2 – Détail du plan précédent, avec localisation des zones fouillées en 2009.
DAO P. Cattelain - Cedarc.

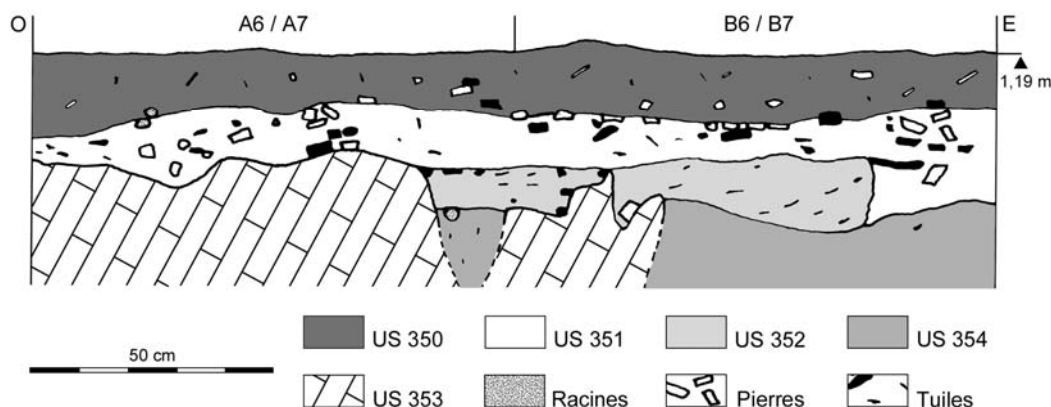


Fig. 3 – Coupe stratigraphique ouest-est effectuée dans la zone 11, à la limite des carrés A-B 6 et A-B 7. Relevé S. Genvier, V. Lange. DAO P. Cattelain.

Cette similitude permet une interprétation de l'aménagement précédant le temple A. Le sol a d'abord été nettoyé et sommairement nivelé. Ensuite, il a reçu un remblai constitué à parts égales de fragments de tuiles, de blocs et de cailloux bruts en calcaire, ainsi que d'argile : l'« empierrement ». Ce remblai, bien damé, déjà entrevu dans les tranchées ouvertes en 2003, 2004 et 2008, semble correspondre à l'aménagement d'un accès en pente douce et régulière allant de l'entrée du péribole au temple A.

Cet empierrement semble, au vu du matériel archéologique mis au jour, avoir été régulièrement entretenu et sans doute régulièrement rechargé. Après l'abandon du site, certaines portions de cet empierrement ont été recouvertes par des colluvions, puis par un apport humique forestier récent.

Le matériel découvert dans ces deux zones contiguës est très homogène :

- quelques tessons de céramique très fragmentés
- de très nombreux clous de tous types
- deux fragments de verre dont un bord
- 40 monnaies.

La série monétaire, qui fait l'objet de cet article débute par un As de Faustine I *diva* très usé et se termine par des Aes 4 de la période 388-402.

L'ensemble des monnaies récoltées dans cette zone reflète bien l'occupation du site telle que nous la connaissons. On constate que la série monétaire trouvée sur le sol de la *cella*⁴ est particulièrement proche de celle mise au jour dans les zones 7, 11 et 12⁵.

Ainsi, la comparaison, basée sur la méthode maintenant classique du découpage en dix périodes et en calculant l'indice de fréquentation (en ‰) selon la formule ci-dessous est des plus intéressantes.

$$\frac{\text{Nombre de pièces par période} \times 1000}{\text{Nombre d'années de la période} \times \text{nombre total de pièces du site}}$$

Pour l'intérieur du temple A, le décompte porte sur 76 pièces et pour l'extérieur sur 44 pièces⁶. La similitude est frappante.

⁴ Fouilles du CERE A et du Cedarc-CReA réunies : DOYEN 1, pp. 52-76.

⁵ Fouilles 2008 et 2009.

⁶ En gardant en mémoire une monnaie frappée avant 260.

Période	Années	Monnaie officielle		Imitation		Total		Indice (en %)	
		int.	ext.	int.	ext.	int.	ext.	int.	ext.
I	260 – 275	9	8	–	–	9	8	7,89	12,12
II	275 – 294	–	–	23	11	23	11	15,93	13,15
I + II	260 – 294	9	8	23	11	32	19	12,38	12,70
III	294 – 318	3	1	–	–	3	1	1,64	0,94
IV	318 – 330	4	1	–	–	4	1	4,39	1,89
V	330 – 340	8	6	5	5	13	11	17,11	25,00
VI	340 – 348	7	4	1	–	8	4	13,16	11,36
VII	348 – 364	2	–	2	–	4	–	3,29	–
VIII	364 – 378	4	3	–	–	4	3	3,76	4,87
IX	378 – 388	1	1	–	–	1	1	1,32	2,27
X	388 – 402	5	4	2	–	7	4	6,58	6,49
Total		43	28	33	16	76	44	–	–

Fig. 4 – Fréquence des monnaies par m² dans les zones 7, 11 et 12.
Relevé S. Genvier. DAO P. Cattelain.

La densité des monnaies par m² est également très parlante et très régulière (fig. 4). Elle pourrait être liée à une pratique rituelle. Elle permet également d'espérer une datation plus précise de l'occupation du temple B⁷, grâce à une fouille programmée devant celui-ci en 2010.

Le mur nord

Deux week-ends d'octobre⁸ ont été consacrés au démontage d'une berme sur le mur nord du péribole, à la limite des carrés 60-61/B-C, ainsi qu'à l'achèvement de la fouille des carrés 60-62/AB CDEF, commencée en 2008, et au cours de laquelle une fosse avait été mise au jour. En 2009, la fouille a permis le dégagement d'une petite zone empierrée (fig. 5), dont l'extension reste à définir.

⁷ Très peu de matériel a été découvert lors de la fouille, et ne permet guère une datation quelque peu précise : P. CATTELAÏN & N. PARIDAENS, *op. cit.*, p. 31.

⁸ La fouille de ce secteur a été réalisée par K. Beaufay, A. Braun, P. Cattelain, D. de Negri, C. Devillers, M. Ferron, C. Lauwers, N. Nicolas, D. Vanhulle.

Outre une série de tessons de céramique dont la plupart appartiennent à une petite coupe en céramique modelée, quelques clous et des fragments de verre, trois monnaies ont été découvertes, dont un antoninien de Marius. Peu représentatif, cet ensemble reflète néanmoins le peu d'activité dans cette partie du site lors de la seconde phase⁹.

Pour terminer, signalons la découverte, dans les années 1990, d'un denier de Faustine¹⁰ par « un prospecteur anonyme ».

Catalogue des monnaies 2009 (fig. 6) par S. Genvier

Devant le temple A

1. Faustine I *diva*, Rome, 141-143.

[A/FA]

Buste à dr.

⁹ Après 350.

¹⁰ Sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de Faustine I ou II...



Fig. 5 – La zone empierrée près du mur nord du péribole, et la fosse, complètement vidée. Photo. P. Cattelain.

Vesta debout de face, tenant objet long et *palladium*.
As : 9,39 g ; 12 h ; (*BMC* 1599) ; très usée.
(Inv. MTG09-11-B5-351-1).

2. Claude II, Rome, 268-270.

IAVDIVS AVG
Buste radié à dr. vu de face.
Liberalitas debout, tenant abaque et corne d'abondance.
Antoninien : 1,70 g ; 12 h ; 19,4 mm ;
RIC 57 ; peu usée.
(Inv. MTG09-11-A2-351-1).

3. Claude II *divus* (hybride), Rome, après 270.

IAVDII
Tête radiée à dr.
IS
Fides debout tenant enseigne (?) et sceptre (?).
Antoninien : (0,80 g) ; 11 h ; fortement ébréchée ; peu usée.
(Inv. MTG09-11-A4-351-1).

4. Claude II *divus*, Rome, après 270.

DIO
Buste radié à dr.
Aigle.
Antoninien : 2,07 g ; 6 h ; 14,5 × 15,5 mm.
(Inv. MTG09-11-C1-351-1).

5. Aurélien, atelier oriental, 270-275.

Buste radié cuirassé à dr. vu de face.
REST[-/-[]
Personnage debout à g. présentant une couronne à l'empereur debout à dr.
Antoninien : 2,74 g ; 6 h ; 21,8 × 22,6 mm ; beau flan large.
(Inv. MTG09-12-G13-359-1).

6. Tétricus I, atelier indéterminé, 270-274.

Buste radié à dr. vu de face.
Rv. fruste.
Antoninien : 1,38 g ; 14,5 × 15,7 mm.
(Inv. MTG09-11-A7-350-1).

7. Empire gaulois, atelier indéterminé, 265-274.

Buste radié à dr.

- Personnage debout.
Antoninien : 2,01 g ; 6 h ; 15,9 mm.
(Inv. MTG09-12-K11-358-1).
- 8. Empereur et atelier indéterminés, 268-274.**
Buste radié à dr.
Personnage debout.
Antoninien : 1,77 g ; 12 h ; 16,5 mm.
(Inv. MTG09-12-O10-359-1).
- 9. Claude II *divus*, imitation, vers 270-300.**
Tête radiée à dr.
Autel.
Ae : 0,93 g ; 12 h ; 14 × 15,8 mm ; classe 1.
(Inv. MTG09-11-B1-351-2).
- 10. Tétricus I, imitation, vers 270-300.**
IPCTETRICI
Tête radiée à dr.
IATI/TIA
Laetitia debout à g. tenant une couronne et une ancre.
Ae : 1,24 g ; 1 h ; 15,8 × 17 mm ; classe 1 ; non usée.
(Inv. MTG09-12-L10-359-2).
- 11. Tétricus I, imitation, vers 270-300.**
ITETRICI Buste radié à dr. vu de face.
Personnage féminin debout les bras en « L ».
Ae : 1,16 g ; 11 h ; 13,9 × 15,6 mm ; classe 1.
(Inv. MTG09-11-D1-351-1).
- 12. Imitation radiée, vers 270-300.**
Tête barbue à dr.
Rv. fruste.
Ae : 0,77 g ; 9,9 × 11,3 mm ; classe 3.
(Inv. MTG09-11-B3-351-2).
- 13. Constantin I, Trèves, fin 313-mi 317.**
CONSTANTINVSPFAVG
Buste lauré, cuirassé à dr. vu de face.
- SOLIINVIC/TOCOMITI T/F/ATR
Sol debout tenant un globe.
Nummus : 2,91 g ; 6 h ; 20,5 mm ; non usée.
(Inv. MTG09-11-B2-351-1).
- 14. Empereur et atelier indéterminés, 330-335.**
Buste à dr. vu de face.
Deux étendards entre deux soldats se faisant face.
Nummus : 1,01 g ; 12 h ; 16,4 mm.
(Inv. MTG09-11-A1-351-1).
- 15. Imitation de *Gloria exercitus*.**
Dr. fruste
Un étendard entre deux soldats se faisant face.
Ae : 0,68 g ; max. 12,2 mm.
(Inv. MTG09-11-A6-351-1).
- 16. Imitation de *Gloria Exercitus*.**
Tête diadémée à dr.
Un étendard entre deux soldats se faisant face (marque d'atelier déformée).
Ae : 0,48 g ; 7 h ; 9,1 mm ; non usée.
(Inv. MTG09-11-B5-351-1).
- 17. Imitation de *Gloria Exercitus*.**
Dr. fruste.
Un étendard.
Ae : 0,66 g ; max. 13,5 mm.
(Inv. MTG09-11-B7-351-1).
- 18. Imitation de *Gloria Exercitus*.**
Dr. fruste.
Un étendard entre deux soldats se faisant face.
Ae : (0,37 g) ; max. 9,9 mm.
(Inv. MTG09-11-B3-351-1).
- 19. Héléna, Trèves, 336-337.**
FLIVLHE[
Buste en manteau à dr. vu de face.
]TRP[
Pax tenant rameau et sceptre.
Nummus : 1,06 g ; 12 h ; 13,9 mm ; non usée.
(Inv. MTG09-12-Q11-359-2).

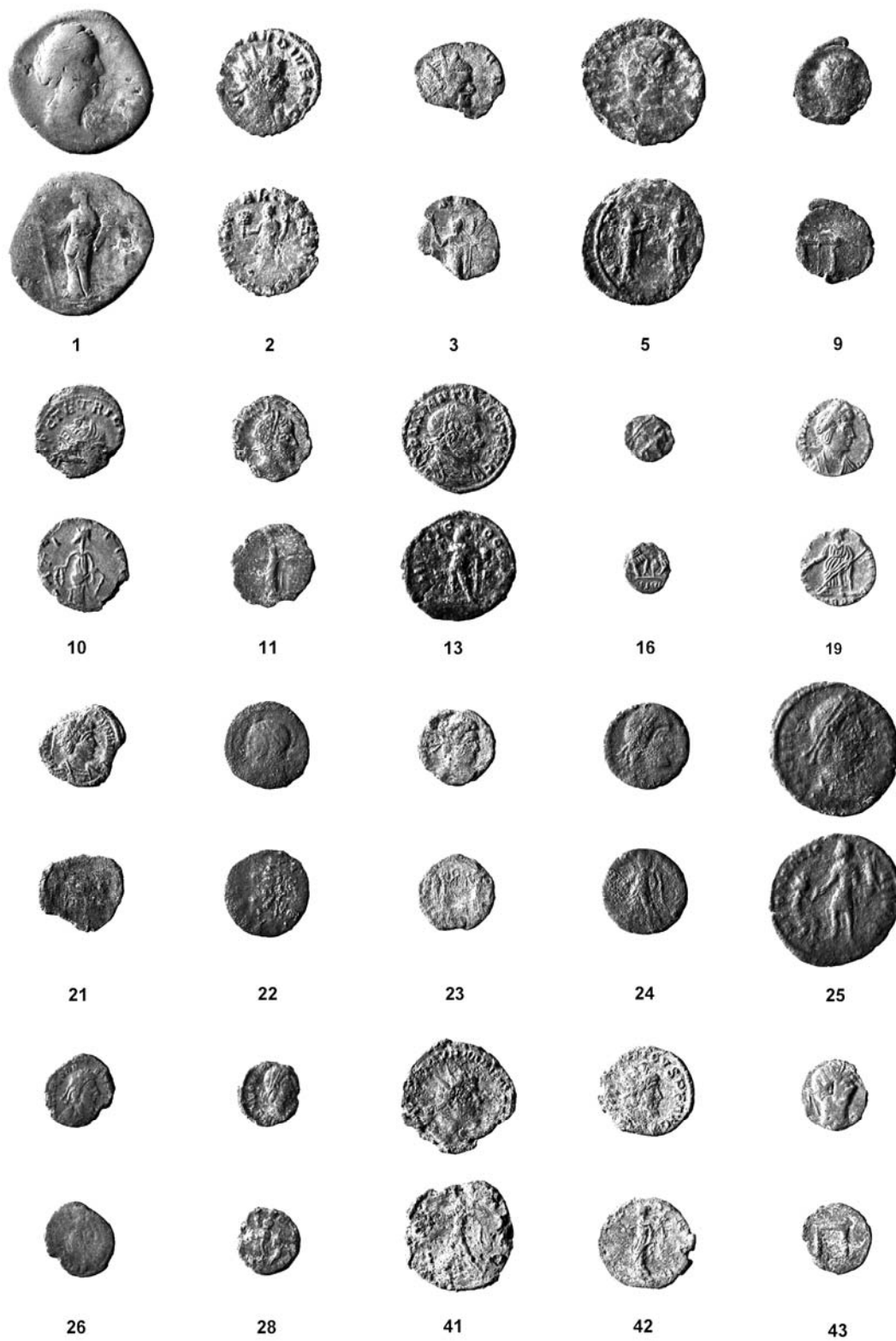


Fig. 6 – Choix de monnaies découvertes en 2009. Photos (lég. réd.) : N. Nicolas.

- 20. Hélène, atelier indéterminé, 336-340.**
FLIVLI INAEA[
Buste en manteau, avec collier à dr. vu de face.
Personnage debout.
Nummus : (1,15 g) ; 6 h ; max. 16,1 mm ; non usée.
(Inv. MTG09-12-G11-359-1).
- 21. Théodora, atelier indéterminé, 336-340.**
Dr. fruste.
Pietas debout.
Nummus : (0,77 g) ; max. 13,1 mm.
(Inv. MTG09-12-I11-359-2).
- 22. Empereur et atelier indéterminés, 341-348.**
Buste à g. (?).
Deux victoires se faisant face.
Nummus : 1,39 g ; 6 h ; 15,5 mm.
(Inv. MTG09-11-A5-351-1).
- 23. Empereur et atelier indéterminés, 341-348.**
Buste à dr. vu de face.
Deux victoires se faisant face tenant chacune une couronne.
Nummus : 1,03 g ; 6 h ; 14,1 mm.
(Inv. MTG09-11-B7-352-1).
- 24. Empereur et atelier indéterminés, 364-378.**
Buste diadémé à dr.
Victoire avançant à g.
Aes 3 : 2,08 g ; 12 h ; 15,6 mm.
(Inv. MTG09-12-L10-359-2).
- 25. Gratien, atelier indéterminé, 381-383.**
DN GRATIA/NVSPF[
Buste diadémé (drapé et cuirassé) à dr.
REPARATIO/REI PVB -/-[]
Empereur debout à dr. relevant femme agenouillée et tenant victoire.
Aes 2 : 3,98 g ; 12 h ; 23,4 mm.
(Inv. MTG09-11-B1-351-1).
- 26. Théodose I, Lyon, 388-395.**
DN THEODO/S[
Buste diadémé à dr. vu de face.
]GG /]VGP
Victoire marchant à g.
Aes 4 : (0,88 g) ; 12 h ; 12,4 × 13,5 mm ; BASTIEN 224, RIC 44 c1.
(Inv. MTG09-11-B4-351-1).
- 27. Théodose I, atelier indéterminé, 388-395.**
]THEO[
Rv. fruste.
Aes 4 : (0,27 g) ; fragmentaire.
(Inv. MTG09-12-N10-359-2).
- 28. Honorius, (Aquilée), 393-402.**
DN HONOR[
Buste diadémé à dr.
Victoire marchant à g. tirant captif.
Aes 4 : 1,18 g ; 12 h ; 11,5 mm.
Style d'Aquilée.
(Inv. MTG09-12-H21-359-1).
- 29. Empereur et atelier indéterminés, (388-402).**
Buste à dr.
Rv. fruste.
Aes 4 : (0,70 g) ; 12,5 mm.
(Inv. MTG09-11-B1-000-1).
- 30. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.**
Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : (0,81 g) ; fragmentaire ; métal rouge.
(Inv. MTG09-12-I11-359-1).
- 31. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.**
Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : 0,76 g ; max. 11,2 mm ; métal rouge.
(Inv. MTG09-11-C1-351-2).
- 32. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.**
Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : 0,54 g ; max. 12,5 mm ; métal rouge.

(Inv. MTG09-11-A3-351-1).

33. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Tête à dr.
Rv. fruste.
Ae : 0,42 g ; max. 9,6 mm ; métal rouge.
(Inv. MTG09-12-N11-359-1).

34. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : 0,39 g ; max. 10 mm ; métal rouge.
(Inv. MTG09-12-Q11-359-1).

35. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : (0,39 g) ; demi monnaie ; métal rouge.
(Inv. MTG09-12-M11-359-1).

36. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : 0,38 g ; max. 10,9 mm ; métal rouge.
(Inv. MTG09-12-G12-359-1).

37. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : (0,18 g) ; fragmentaire ; métal rouge.
(Inv. MTG09-12-N10-359-1).

38. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : 0,15 g ; max. 7,8 mm ; métal rouge.
(Inv. MTG09-12-L11-359-1).

39. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : (0,11 g) ; fragmentaire ; métal rouge.
(Inv. MTG09-11-B5-351-2).

40. Indéterminé, III^e-IV^e siècles.

Dr. fruste.
Rv. fruste.
Ae : (0,08 g) ; fragmentaire, métal rouge.
(Inv. MTG09-11-C2-350-1).

Mur Nord

41. Marius, atelier II, 269.

]AVRMAR[
Buste radié à dr. vu de face.
Victoire à g.
Antoninien : 2,34 g ; 9 h ; 20 mm ; AGK 7.
(Inv. MTG09-MN-60A-212-1).

42. Tétricus I, atelier I, 272-273.

]RICVSPFAVG
Buste radié, drapé et cuirassé à dr. vu de face.
]S AVG
Victoire vers la g. tenant couronne et palme.
Antoninien : 2,01 g ; 12 h ; 17,5 × 16,5 mm ; non à peu usée, AGK 1.
(Inv. MTG09-MN-61A-233-1).

43. Claude II *divus*, imitation.

Tête radiée à dr.
Autel.
Ae : 0,75 g ; 12 mm ; classe 3.
(Inv. MTG09-MN-60A-214-1).

Références bibliographiques du catalogue

AGK : H.-J. SCHULZKI, *Die Antoninianprägung der Gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus (AGK). Typenkatalog der regulären und nachgeprägten Münzen*, Bonn, 1996 (*Antiquitas*, Reihe 3).

BASTIEN : P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413)*, Wetteren, 1987 (*Numismatique Romaine*, XVI).

BMC : H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, vol. IV, *Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1940.

Cunetio : E. BESLY & R. BLAND, *The Cunetio Treasure. Roman coinage of the third century AD*, Londres, 1983.

DEPEYROT : G. DEPEYROT, *Le numéraire gaulois du IV^{ème} siècle. Aspect quantitatif. I. Les frappes ; II. Les trouvailles*, Wetteren, 2001 (*Collection Moneta*, 24-25).

DOYEN 1 : J.-M. DOYEN, Dans P. Cattelain et N. Paridaens (dir.), *Le sanctuaire tardoromain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande (Études d'archéologie, 2 – Artefacts, 12)*, pp. 52-76.

DOYEN 2 : J.-M. DOYEN, *Trésors romains d'occident et d'orient (II^{ème} – V^{ème} siècles). Recueil de travaux (1980-2005)*, Wetteren,

2007 (*Collection Moneta*, 63), pp. 145-173.

ELMER : G. ELMER, Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher*, 146, 1941.

Normanby : R. BLAND & A. BURNETT (eds.), *The Normanby Hoard and other Roman Coin Hoards*, Londres, 1986 (*Coin Hoards of Roman Britain*, vol. VIII).

RIC : J.W.E. PEARCE, *The Roman Imperial Coinage*. Vol. IX. *Valentinian I – Theodosius I*, Londres, 1951.

SCHUTYSER : E. SCHUTYSER, *Marcus Aurelius Claudius II Gothicus (A.D. 268-270) – zijn antoniniani*, Oostkamp, 1998.



Fig. 1 – Denier de César provenant du site de Nil-Saint-Martin (cliché P. Cattelain. © CReA-Patrimoine / ULB).

Nicolas PARIDAENS* – Un denier à l'éléphant provenant du site du « Fond des Vaux » à Nil-Saint-Martin (Walhain, Brabant-Wallon)

En 2009, une série de prospections pédestres menées sur le site du « Fond des Vaux » à Nil-Saint-Martin a livré quel-

ques objets intéressants ; parmi ceux-ci citons un fragment de bracelet en bronze¹ et un denier en argent². Pour rappel, des fouilles menées en 2002 par le Musée archéologique de Wavre, en partenariat avec le Musée de la Vie locale de Wal-

* Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine), Université Libre de Bruxelles, CP175/01, avenue F. Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles (nparidae@ulb.ac.be).

¹ Pour la description de cet objet : N. PARIDAENS, Un bracelet à tampons issu du site du « Fond des Vaux » à Nil-Saint-Martin (Walhain, Brabant-Wallon), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, 2010 (à paraître).

² Prospections menées par MD. La totalité du matériel fut mise à notre disposition et nous tenons à l'en remercier.

hain, avaient permis de mettre au jour un site d'habitat occupé depuis le Second Âge du Fer jusqu'à l'époque romaine³.

Une des trois phases identifiées avait été datée, sur base de la chronologie relative et du matériel archéologique⁴, de la fin de l'Âge du Fer et/ou du début de l'époque romaine. Cette datation semble être étayée par la découverte de cette monnaie, dont voici la description (fig. 1) :

Dr. Eléphant à dr., trompe levée et foulant un serpent ; à l'exergue CAEL.

Rv. *Simpulum*, torche, hache et bonnet de flamme.

Denier ; métal grisâtre (argent à bas titre mais la pièce ne semble pas fourée⁵) ; 3,06 g ; 6 h ; usée.

Ce type de denier « à l'éléphant »⁶ a été frappé par César en 49-48 av. J.-C. dans un atelier itinérant. Notre exemplaire, usé, a vraisemblablement circulé jusqu'à l'extrême fin du I^{er} siècle avant notre ère, voire plus tard.

³ À propos du site voir N. PARIDAENS, Le site de Nil-Saint-Martin « Fond des Vaux ». Campagne de fouilles 2002 (I : l'occupation proto-historique), *Wavriensia*, LIV, 1, 2005, pp. 5-27 ; *id.*, Le site de Nil-Saint-Martin « Fond des Vaux ». Campagne de fouilles 2002 (II : l'occupation gallo-romaine), *Wavriensia*, LIV, 3, 2005, pp. 118-131.

⁴ Notamment un type de céramique que nous avons examiné dans N. PARIDAENS, « Discussion autour d'un pot ... ». Un type de vase caractéristique de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine, *Vie Archéologique*, 64, 2005 (2008), pp. 5-10.

⁵ Observations de Jean-Marc Doyen, que je remercie.

⁶ M.H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974, n° 443/1.

Michel THYS – Trois rares antoniniens frappés à Milan au nom de Postume

I. Rappel historique

L'épisode de la rébellion d'Aurélius contre l'empereur légitime Gallien est relativement bien connu dans les sources antiques. La plus fiable est Aurelius Victor¹. L'Histoire Auguste² en fait un des « Trente Tyrans » ayant sévi sous Gallien mais sa fiabilité est particulièrement faible dans le bref texte constituant la *vita Aureoli*.

Résumons ici brièvement ce qui peut être dit de la carrière de ce général.

La première mention d'Aurélius apparaît en 261 lorsque assisté d'un autre officier, Domitianus, il vainc en Illyrie l'armée des usurpateurs Macrien père et fils qui venant d'Orient après la défaite et la capture de Valérien par le roi sassanide Sapor se dirigeait vers Rome pour éliminer Gallien. À la suite de cette victoire, Gallien lui confia le commandement d'une armée mobile, constituée essentiellement d'unités de cavalerie et chargée en particulier d'empêcher toute tentative d'attaque contre la péninsule italienne que ce soit de tribus germaniques ou d'autres usurpateurs, en particulier Postume qui depuis la mi 260 avait établi un pouvoir séparé en Gaule, commodément dénommé « Empire Gaulois ». Le commandement de cette armée mobile fut établi à Milan, au débouché des cols des Alpes.

Il semble que la loyauté d'Aurélius n'a pas été totale en particulier vers 265 lors des combats qui opposèrent Postume à Gallien en Gaule, lorsque ce dernier tenta de reconquérir le territoire dissident.

¹ AURELIUS VICTOR, *Livre des Césars*, 33, 17 à 22, éd. C.U.F., p. 41.

² *Histoire Auguste. Tyranni Triginta*, XI, éd. A. Chastagnol, Paris, Laffont, 1994, pp. 878-880.

À l'automne 267, alors que Gallien était aux prises en Mésie avec une invasion des Goths, Auréolus se révolta. Au contraire des autres usurpateurs qui agissaient pour leur propre compte et s'efforçaient d'accéder au pouvoir suprême, Auréolus procéda plutôt à un changement d'allégeance en abandonnant Gallien pour se rallier à Postume, l'usurpateur gallo-romain.

De retour à marche forcée, Gallien réussit à bloquer Auréolus à Milan et à mettre le siège à la ville. Malgré son ralliement à Postume, Auréolus ne reçut aucune aide de celui-ci, peut-être parce que ce dernier était lui-même aux prises avec les révoltes de certains de ses lieutenants, Lélien et Marius. Au cours du siège, au début 268, Gallien fut assassiné par son état-major dans lequel figuraient les futurs empereurs Claude II et Aurélien. Apprenant la mort de Gallien, Auréolus se rendit mais périt immédiatement, soit massacré par les soldats soit mis à mort par l'état-major de Gallien.

II. Le monnayage de Postume frappé par Auréolus à Milan

Le fait qu'Auréolus n'ait pas frappé monnaie à son nom³ mais bien à celui de Postume, s'explique aisément par le caractère de sa rébellion, un abandon de la cause de Gallien et un ralliement à

celle de Postume. En conséquence, l'atelier monétaire de Milan contrôlé par Auréolus frappa au nom de l'usurpateur gallo-romain. La succession des émissions est bien avérée depuis Elmer⁴ et sera reprise telle quelle par Besly et Bland dans la publication du trésor de *Cunetio*⁵. Le catalogue d'Elmer était très succinct pour le monnayage de Postume frappé à Milan. Certains types n'étaient tout simplement pas repris. De même, un certain nombre de variantes de buste, de légendes, d'avvers ou de marques de revers apparus depuis ont été repris dans des publications ultérieures, en particulier l'AGK⁶ et son compte rendu de M. Weder⁷.

III. Trois monnaies exceptionnelles

Nous présentons ici trois antoniniens figurant dans notre collection et frappés pour Postume à Milan. Ils viennent compléter ou confirmer des types et variantes rares déjà connus et attestent de la variété du monnayage milanais de Postume.



Fig. 1

1. IMP POSTVMVS AVG

Buste drapé et cuirassé à dr. vu de $\frac{3}{4}$ avant

³ Les monnaies apparaissant au nom d'Auréolus sont soit des faux modernes, soit des Aurélien regravés. Un antoninien au nom d'Auréolus cité par le *RIC* V, part 2, p. 589 n° 1 d'après Banduri pourrait s'avérer authentique car comportant une légende d'avvers (IMP AVREOLVS AVG) similaire aux légendes des trois premières émissions au nom de Postume. Le revers CONCORD EQVIT –/–S est bien avéré également. Le problème est que Banduri a publié de nombreuses pièces fausses ou douteuses. La question est de savoir si un faussaire du XVII^e s. disposait déjà des connaissances nécessaires sur le monnayage frappé par Auréolus au nom de Postume à Milan pour graver un tel faux.

⁴ G. ELMER, Die Münzprägung der Gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher*, 146, Darmstadt, 1941.

⁵ E. BESLY & R. BLAND, *The Cunetio Treasure*, Londres, British Museum Publication, 1983.

⁶ AGK = H.J. SCHULZKI, *Die Antoninianprägung der Gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus*, Bonn, 1996 (*Antiquitas*, Reihe 3).

⁷ M. WEDER, Münzen und Münzstätten der Gallischen-Römischen Kaiser. Teil I & II, *RSN*, Band 76, 1997 et 77, 1998.

VIRTVS AEQVIT –/–T

Romulus, tête nue, marchant à dr., tenant une haste transversale dans la main dr. et un trophée sur l'épaule g.

Ae : 4,02 g ; 6 h ; 21 mm (fig. 1).

Les monnaies à la légende « AEQVIT » constitutives de la 1^{ère} émission d'Elmer ne comportent pas de marque d'officine à l'exergue. Ces marques n'apparaissent qu'à partir de la 2^{ème} émission à la légende « EQVIT ». Notre monnaie doit donc être positionnée dans une brève phase de transition entre la 1^{ère} émission dont elle conserve la légende « AEQVIT » au revers et la 2^e émission dont elle présente déjà la marque « T » en exergue. Une émission particulière leur est réservée (série II, phase B, datée de la fin du printemps 267) par Jean-Marc Doyen dans sa thèse inédite sur l'atelier de Milan, qui signale quatre types différents répartis dans les officines P, S et T⁸.

Il faut remarquer que l'exemplaire cité par l'AGK, sans marque, semble bien présenter un T à l'exergue mais peu visible car en partie hors flan (AGK n° 108), caractéristique qui n'a pas échappé à l'œil exercé de M. Weder. Cette monnaie est reprise du catalogue Jacquier 10, automne 1989, n° 332 où elle est correctement décrite avec le T mentionné en exergue.

Notre exemplaire est du même coin de revers que AGK 108 et que *Normanby* 1356⁹. Ce dernier exemplaire a la marque « T » hors flan.

⁸ J.-M. DOYEN, *L'atelier de Milan (258-268). Recherches sur la chronologie et la politique monétaire des empereurs Valérien et Gallien*, Louvain-la-Neuve, 1989, vol. 3B, pp. 559-560, n° 1038-1041.

⁹ R. BLAND & A. BURNETT, *The Normanby hoard*, Londres, The British Museum publication, 1988.

Il y aurait donc trois exemplaires connus de cette monnaie, toutes du même coin de revers.



Fig. 2

2. IMP C POSTVMVS PF AVG

Buste nu radié à dr. Trace d'égide à l'avant du cou.

FIDES EQVIT –/–P

Fides assise à g. tenant une patère dans la main dr. et une enseigne verticale dans la main g.

Ae : 3,00 g ; 11 h ; 19 mm (fig. 2)

Cette très rare monnaie a été publiée pour la première fois par J.B. Giard¹⁰. Notre exemplaire est du même coin d'avvers mais d'un coin de revers différent. Elle se rattache à la 4^e émission d'Elmer. J.-M. Doyen réunit un ensemble d'antoniniens à bustes ou légendes exceptionnelles dans sa série III, groupe E, qu'il date de la fin du printemps au milieu de l'automne 267. Notre type y porte le n° 1061A. Une variété à légende de revers ponctuée (n° 1061B : British Museum) a été frappée avec le même coin d'avvers que les deux exemplaires précédents.



Fig. 3

¹⁰ J.-B. GIARD, Trésor de Bonneuil-sur-Marne, *Revue Numismatique*, 1966, p. 169, planche XIX, n° 16.

3. IMPC POSTVMVS PF AVG

Buste radié et cuirassé à dr. vu de $\frac{3}{4}$ avant.

SALVS AVG –/–[M ?]P

Esculape debout de face, la tête à g. s'appuyant de la main dr. sur un bâton autour duquel est enroulé un serpent.

Ae : 3,77 g ; 6 h ; 19 mm (fig. 3).

Cette monnaie, aux coins d'avers et de revers particulièrement soignés, semble inédite avec un buste cuirassé. À titre de comparaison, nous illustrons le type habituel au buste drapé et cuirassé vu de $\frac{3}{4}$ avant (fig. 4¹¹), figurant sur un antoninien très rare dont J.-M. Doyen n'a répertorié que deux exemplaires (n° 1070A et 1070B).



Fig. 4

Notre monnaie n° 3 se rattache à la 5^e et dernière émission de Postume à Milan. Il faut remarquer au revers la trace de grattage du coin à l'exergue avant le « P » ; il pourrait s'agir d'un « M » et donc indiquer la récupération d'un coin gravé pour Gallien. Notre type n'est pas répertorié par J.-M. Doyen, qui connaît cependant quatre antoniniens à la légende FIDES EQVIT –/–P (n° 1062), tous frappés à l'aide d'un même coin d'avers à buste cuirassé sans l'habituel *paludamentum*, différent pourtant de celui utilisé sur notre monnaie.

¹¹ Les données techniques sont les suivantes : 2,99 g ; 6 h ; 20 mm.

RECENSION

Lucia TRAVAINI (a cura di), *Valori e disvalori simbolici delle monete. I trenta denari di Giuda*, Roma, 2009, Ed. Quasar, 270 p.

De nos jours la monnaie a acquis un caractère exclusivement fiduciaire : monnaie-papier et pièces métalliques sans valeur intrinsèque. En outre, une nouvelle tendance s'affirme de plus en plus : la forme scripturale et électronique nous amène vers la dématérialisation complète de la monnaie, non seulement pour les transactions importantes mais aussi pour les petites dépenses quotidiennes. La notion de monnaie se transforme et, peut-être, les générations futures seront amenées à modifier aussi le vocabulaire y afférent. Ce processus pourrait être interprété comme une orientation de l'Humanité vers le Surnaturel, mais – peut-être – la réalité est-elle bien différente.

L'Antiquité classique et le Moyen Âge avaient, de leur côté, une notion concrète et simple de ce que c'est qu'une monnaie. La nature du métal dont elle se compose, le poids et l'empreinte de l'autorité dont elle émane sont les caractéristiques que, pour être telle, une monnaie devait posséder¹. Elle est mesure de valeur, mais aussi valeur en soi.

L'observation historique nous révèle cependant que la monnaie a connu aussi d'autres fonctions qui ne sont pas strictement liées à l'économie, mais se rapportent à d'autres moments de l'être humain et se rapprochent même du surnaturel. C'est un terrain de recherche peu

¹ Isidore de Séville (env. 560-636) : « *In numismate tria quaeruntur : metallum, figura et pondus. Si ex his aliquid defuerit nomisma non erit* ».

commun que Lucia Travaini² explore désormais depuis plus d'une décennie. Ces recherches ont débuté par des réflexions sur la portée et la signification des monnaies déposées dans des sépultures médiévales³, et se sont élargies à des thèmes voisins. Elle a essayé de formuler des interprétations possibles en analysant tout détail pouvant conduire à l'identification d'un fil conducteur crédible pour l'ensemble de ces phénomènes.

En 2005 et 2006 elle a pris l'initiative de l'organisation de deux colloques qui se sont déroulés auprès de l'Université de Milan, l'un portant sur les valeurs symboliques des monnaies, y compris les valeurs négatives, et l'autre sur les trente deniers de Judas et sujets connexes. Les contributions sont maintenant réunies dans le présent volume. Le thème central est celui de la charge de valeurs symboliques, rituelles, magiques, religieuses que les monnaies renferment. La transformation du métal-marchandise en métal-valeur fait de la monnaie un intermédiaire entre l'homme et le divin, dans lequel cependant la dialectique entre sacré et profane ne cesse pas d'exister. Cette thématique se situe à la frontière de la numismatique traditionnelle et il aurait été donc hasardeux de s'attendre à ce que toutes les nombreuses interventions puissent la cibler d'une manière cohérente. En effet, on a l'impression que certaines de ces contributions s'inscrivent plutôt dans le cercle de la recherche numismatique traditionnelle, alors que d'autres – à l'opposé – ont débordé vers des exercices d'exégèse de sources littéraires et religieuses ou bien vers des réflexions de nature purement

économique. Néanmoins, l'ensemble aboutit à une large et stimulante confrontation interdisciplinaire, de sorte que la variété des contributions finit par enrichir le volume.

La pratique d'offrandes monétaires, normalement de faible valeur, sur les lieux de culte remonte à l'Antiquité et elle est bien documentée. Il en est de même en ce qui concerne l'usage de déposer une pièce – cette fois-ci d'une certaine valeur – au dessous de la première pierre au cours de cérémonies de fondation d'édifices publics ou privés⁴. On a aussi trouvé des monnaies dans des tombeaux de saints, et notamment le tombeau de Saint François d'Assise. À ce dernier égard, Mme Travaini s'est posé la question de savoir comment pouvait-il être possible que des fidèles pieux – et même les plus hautes hiérarchies ecclésiastiques lors de cérémonies solennelles de translation ou de recognition – puissent concevoir de déposer des pièces de monnaie près des dépouilles du Saint, alors que pour celui-ci la monnaie, symbole et synthèse de richesse, était ennemie de l'âme et devait être refusée⁵. Elle

⁴ Il est intéressant de rappeler dans ce contexte la présentation faite par Cécile Arnould, du Cabinet des Médailles de Bruxelles, devant la Société Royale de Numismatique de Belgique le 21 février 2009 au sujet des médailles d'inauguration de statues et de monuments. Elle a rappelé que la pratique de déposer des monnaies ou d'autres offrandes dans des socles de statues, dans des fondations de bâtiments, voire même sous les mâts de bateaux, remonte à l'Antiquité; plusieurs dépôts de ce type ont été trouvés dans des lieux sacrés, publics ou privés, et ont été décrits notamment par Tacite. Au Moyen Âge, cette tradition continue et, en France, prend davantage d'ampleur sous Louis XIV et XV (*RBN*, vol. CLV, 2009, p. 28).

⁵ Dans sa contribution, Grado Giovanni MERLO présente une exégèse de la règle de Saint François d'Assise qui ordonne le refus de l'argent sous toutes ses formes. Il est intéressant de noter les nuances d'interprétation juridique que cet auteur souligne concernant l'emploi itératif de «*denarii vel pecunia*» : l'expression «*denarii*»

² Lauréate du huitième Prix quinquennal de numismatique du CEN (2004).

³ Voir la recension parue dans *BCEN* (vol. 43 n° 1, 2006, pp. 217-218) de l'ouvrage de Mme TRAVAINI (en collaboration avec Federica MISERE FONTANA) « *Monete medievali e materiali nella tomba di San Geminiano a Modena* ».

a exclu l'hypothèse d'une forme d'obole à Charon, entre autres pour les modalités de ce cérémonial qui demandait à ce que la monnaie soit déposée dans la bouche du défunt. Ses recherches l'ont amenée à identifier une fonction de certification du temps, «*ad indicandum tempus*». La monnaie dans ce cas, comme pour les dépôts de fondation, devient signe du temps. Dans d'autres cas, tels qu'une offrande à l'occasion d'un pèlerinage ou une pièce glissée par un particulier dans le tombeau d'un saint à travers une quelconque fissure, la monnaie assume une fonction de mémoire et d'identité : elle devient signe de la personne ayant accompli le geste. Plus ou moins comme le cœur gravé sur un arbre par de jeunes amoureux. À noter cependant que par la pièce glissée dans le tombeau, l'individu peut aussi vouloir établir un contact direct avec le saint dans le but d'obtenir sa protection : la monnaie assume alors aussi une fonction additionnelle d'amulette. À partir de là, il n'est pas étonnant de constater que certaines monnaies aient été considérées comme des icônes religieuses, voire même comme des reliques. À ce sujet, Mme Travaini rappelle les monnaies byzantines, dites «*santelene*» à cause des images réputées être de Constantin et de Sainte Hélène, dont le culte fut même stimulé par l'acquisition d'indulgences. Elle rappelle aussi les quelques pièces qui, réputées provenir de l'ensemble des trente deniers de Judas, étaient au Moyen Âge et dans l'ère moderne conservées et vénérées quelque part dans le monde chrétien en tant que «*prix du sang*», symbole de la passion du Christ et, par là, instrument du projet divin de salut du monde.

Dans ce volume, Haim GITLER expose les légendes, les falsifications et les hypothèses formulées au cours des siècles

indiquerait la monnaie courante, alors que «*pecunia*» se référerait à tout objet pouvant être utilisé en remplacement de la monnaie.

quant à l'identification des trente deniers d'argent, prix de la trahison de Judas. De nos jours – sur la base de trouvailles archéologiques qui témoignent de la circulation monétaire de l'époque – il est généralement admis que les deniers en question devaient être avec toute probabilité des *shequels* de la ville de Tyr, une monnaie à haut teneur d'argent (96 à 97 %). Un complément d'information sur le pouvoir d'achat de ces pièces, dont le poids dépassait certainement les 10 grammes, aurait utilement complété cette contribution.

Si le contexte archéologique de trouvailles monétaires peut aider la recherche numismatique, les monnaies peuvent contribuer à reconstruire l'Histoire. Les images et les légendes gravées sur les monnaies constituent un témoignage historique contemporain et irréfutable. Elles sont la manifestation de l'autorité émettrice et de la société qui la soutient. Instrument pour les paiements publics (notamment ceux liés aux activités militaires) et les recettes d'impôts, les pièces de monnaie connaissent une diffusion capillaire : elles circulent partout et arrivent dans les mains de tous. Consciente du potentiel de propagande que renferment ces pièces, l'autorité émettrice leur confie son message politique. Dans un monde attentif aux signes, le peu d'espace disponible est pleinement exploité à travers une panoplie de symboles qu'aujourd'hui nous nous efforçons de comprendre et de systématiser.

Dans la ligne de ses études sur la tradition iconographique en tant que source de documentation historique, Maria CACCAMO CALTABIANO porte son attention sur la sacralité des astres du ciel et leur représentation sur des monnaies. L'astre céleste exprime un concept de divinité et de puissance ; représentation épiphanique du prince, l'astre a été rapporté dans l'Antiquité classique par

exemple à Auguste (*Iulium sidus*) et au Moyen Âge à la Vierge Marie : *stella matutina*, annonce d'une ère nouvelle et de salut. Avec grande finesse, cet auteur établit un lien entre la scène de l'iconographie traditionnelle de l'annonciation angélique et celle figurant sur un pot du IV^{ème} siècle a.C. où Eros ailé s'adresse à une jeune femme représentée dans une attitude de stupeur et où, dans un environnement symbolique de force vitale et fécondatrice, la présence schématisée d'un astre exprime une perspective de palinogenèse et de régénération.

Mais le milieu où la monnaie circule n'est pas inerte. C'est un corps social qui réagit sous l'impulsion de facteurs collectifs. Il arrive ainsi que certaines monnaies soient bien accueillies par le public et que d'autres soient refusées. Et il peut arriver aussi qu'à travers la pièce, l'on exprime sa réprobation à l'égard de l'autorité dont cette pièce est l'émanation. Adriano SAVIO apporte sa contribution à ce sujet en traitant de la *damnatio memoriae*. Pour des crimes graves contre l'État, le Sénat romain pouvait décréter – également *post mortem* – ce type de condamnation qui se traduisait par la destruction de monuments, statues, inscriptions lapidaires liées au personnage en cause et par le retrait et la fusion des monnaies portant images et signes de celui-ci ou, le cas échéant, par l'apposition de contre-marques. Cela a été le cas pour Caligula et Néron. Sans les éléments rituels qui la caractérisaient dans l'Antiquité, cette pratique existe également de nos jours lors du renversement d'un régime politique. Dans le domaine de la circulation monétaire la *damnatio memoriae* a donné lieu également à des pratiques mises en œuvre par des particuliers pour exprimer, avec acharnement, un sentiment de réprobation : griffes et abrasions, au canif et au marteau, sont les marques indélébiles d'une dénégation destinée à circuler dans l'espace et dans le temps.

Comme on le voit, la monnaie est toujours un instrument de transmission de messages et de propagande politique, dans un sens ou dans l'autre⁶, sans oublier en outre les possibilités de propagande hostile que l'instrument monétaire offre à des ennemis extérieurs.

L'acceptation ou le refus d'une monnaie n'est pas nécessairement lié à une idéologie politique ; parfois ce sont des comportements irrationnels. Il arrive aussi qu'en raison de la charge de valeurs symboliques et rituelles, des usages locaux déterminent le type ou la qualité de la monnaie à utiliser dans le cadre de l'une ou l'autre transaction. La monnaie est érigée ainsi en tant que pont entre activité économique et processus social. Patrizia MAINONI apporte son éclairage sur les usages en vigueur au XIV^{ème} siècle dans les provinces de la Haute Lombardie (Milan, Bergame). Indépendamment du fait que dans la pratique les paiements se réglaient normalement en pièces d'argent, les édits et les contrats établissaient les obligations monétaires en utilisant comme monnaie de compte l'or ou l'argent en fonction de la qualité des personnes et des biens et pas nécessairement de la forme plus ou moins solennelle du contrat. L'or est la monnaie dans laquelle s'expriment les paiements des impôts et autres versements au souverain, les rétributions des militaires et des fonctionnaires ainsi que le grand commerce international. Dans le cadre de transactions entre particuliers, l'or est la devise officielle pour l'achat de bijoux, perles, pierres précieuses et – ce qui n'est pas surprenant – de chevaux. Par contre l'or n'est pas utilisé pour des

⁶ De nos jours ce phénomène semble s'appliquer au papier-monnaie. Une information de presse récente vient de rapporter que, dans un pays où les droits de l'homme ne sont pas encore pleinement respectés, de multiples inscriptions de revendication sont apparues inscrites sur des billets de banque.

transactions foncières, même dans le cadre de contrats notariés. Concernant les prestations de services et de travail, l'or était réservé aux relations établies dans une perspective à long terme.

Des cas de refus de monnaies d'or font l'objet de la contribution de Ermanno A. ARSLAN. Cet auteur rappelle l'unité monétaire qui régnait dans l'empire romain malgré la multiplicité des ateliers d'émission. Cette unité va éclater vers la fin du VI^{ème} siècle, en même temps qu'un clivage se produit entre le monde occidental – où la culture monétaire franque s'achemine vers le denier d'argent – et le monde byzantin et méditerranéen en général qui campe sur le monnayage en or. D'où l'origine d'un processus donnant naissance à des espaces territoriaux politiquement autonomes et à un particularisme monétaire mettant fin à la libre circulation des espèces car l'image gravée sur la monnaie n'est que le reflet du phénomène politique sous-jacent. L'émission de monnaie est l'une des plus fortes expressions de la souveraineté nationale et l'interdiction de circulation de monnaies étrangères en est un corollaire naturel.

De son côté, Andrea TERZI apporte une contribution consacrée au débat sur les origines de la monnaie. Il appuie la thèse selon laquelle le développement des échanges commerciaux doit être vu comme une conséquence de l'économie monétaire et non comme une cause. Il est communément admis par la doctrine que les causes qui sont à l'origine de la monnaie sont à rechercher plutôt du côté des exigences administratives de la cité-état : financement d'ouvrages publics et dépenses militaires. Suivant une thèse soutenue par Philip Grierson, cet auteur y ajoute l'institution d'un système de dédommagement légal pour des offenses à la personne. Dans cette contribution sont également abordées les thèses économiques afférentes à l'émission de

monnaie fiduciaire et à la gestion de la masse monétaire, encadrées dans la confrontation dialectique entre le soi-disant principe de neutralité et l'optique d'une économie plus directement sensible aux exigences sociales.

D'autres contributions enrichissent encore le thème des usages «non monétaires» des monnaies. Le cas des pièces jetées dans les fonds baptismaux en est une manifestation. Par contre, il ne semble pas que puissent s'inscrire dans cette ligne les donations à l'occasion de noces, de cérémonies de couronnement ou de joyeuses entrées, ainsi que les poignées de pièces jetées à la foule. Les cas de monnaies transformées en bijoux se prêtent quant à eux à discussion. Dans ce contexte, il me plaît de rappeler d'autres épisodes où des monnaies n'ont pas été utilisées pour leur valeur économique.

Une anecdote historique relatée par Benedetto CROCE⁷ se réfère à une jeune et noble dame, courtisée par Alphonse d'Aragon, conquérant du royaume de Naples. Lorsque celui-ci fit le geste de lui faire cadeau d'un sac plein de monnaies d'or (celles montrant un chevalier au galop, qu'il avait fait frapper pour célébrer sa victoire et qui couraient sous le nom de « *alfonsini d'oro* »), elle refusa gentiment le sac, mais en gardant une seule de ces pièces, s'exclama en disant que pour elle, un seul alphonse lui suffisait (« *a me, di alfonsi, ne basta uno solo !* »). Dans cet épisode, donc, le don d'une monnaie perd sa fonction de transmission de richesse pour assumer celle d'instrument et symbole de séduction amoureuse.

⁷ Benedetto CROCE, *Lucrezia d'Alagno*, dans « *Storie e leggende napoletane* », 1919, 4^{ème} éd. de 1948, réimpr. de 1969 (éd. Adelphi, Milano), p. 105.

Un autre épisode tout à fait récent a également pour objet le don d'une monnaie, qui pour l'occasion assume une valeur symbolique tout autre qu'économique. C'était l'époque de l'introduction de l'euro : lors de l'une des multiples rencontres internationales au niveau ministériel, certains représentants européens firent don au « partner » américain de l'un de ces petits sacs en plastique contenant les premiers euros métalliques mis en circulation. Ce don, clairement dérisoire du point de vue économique, comportait une signification politique implicite : l'euro était désormais une réalité et ce, malgré le scepticisme – et peut-être un certain obstructionnisme – du côté américain.

Comme le démontre la riche bibliographie qui accompagne chacune des contributions présentées aux colloques de Milan, les thèmes abordés – qui relient numismatique et économie aux aspects insondables de l'âme humaine – passionnent une vaste gamme de chercheurs et ne manquent pas de susciter de nouvelles ouvertures. Face à ces développements, l'on pourrait même se demander si une nouvelle discipline n'est pas en train de se greffer sur la science numismatique traditionnelle en empruntant la voie – comme dans le cas d'autres sciences – de la réflexion humaniste et philosophique.

Gaetano TESTA

TROUVAILLES

N.B. Les notices non signées sont dues à Jean-Marc DOYEN.

VILLY (Ardennes) – suite du vol. 46, n° 3

Trouvées par J.-P. Lémant lors de prospections en 1981 au lieu-dit « La Croix Morel ».

3. **Imitation radiée.**

Tête ou buste radié à dr.

Femme debout à g., tenant un bâton et (?).

Ae : 0,75 g ; 12 h ; 13,8 × 11,9 mm.

Classe 3.

4. **MAGNENCE**, [Trèves], août 352 – fin 352.

]/TIVSPFAVG

Buste nu-tête, cuirassé et drapé à dr.

A/–

]/DDAVGETCAES

Deux victoires tenant une couronne portant VOT/V/MVLT/X []

Aes 2 : 3,30 g ; 6 h.

BASTIEN 70. Cette légende, associée au chrisme, n'apparaît qu'à Trèves.

5. **Empereur indéterminé**, Aquilée, 364-367.

]/PFAVG

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

]/CVRITAS/R[IPVBLICAE A/–/

SMA

Victoire marchant à g., tenant une couronne et une palme.

Aes 3 : 2,36 g ; 12 h.

RIC 9(a) ou (b), marque 1(a) ou 1(b).

6. **Empereur indéterminé**, [Lyon], 364-375.

]/SPFAVG

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

Légende illisible. O/§/II/I]

L'empereur marchant à dr., la tête à g., tirant un captif, et tenant un *labarum*.

Aes 3 : 2,48 g ; 12 h.

Cette forme de marque n'est attestée qu'à Lyon en 364-375.



7. **Empereur indéterminé**, Arles, 364-375.

Légende illisible.

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

Légende illisible. OF/I/CON[

Victoire à g., comme au n° 5.

Aes 3 : 1,92 g ; 12 h.

8. **VALENTINIEN I**, atelier indéterminé, 364-375.

IENTIN[

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

IVBLI[-/-/[]

Comme ci-dessus.

Aes 3 : 1,40 g ; 12 h.



9. **GRATIEN**, Arles, 375-378.

DNGRATIA/NVSPFAVG

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

SECVRIȚAŞ/REIPVBLICAE

V/A/PCON

Comme ci-dessus.

Aes 3 : 2,81 g ; 5 h ; 18,5 mm ; usure

1. Moulage 450.

DEPEYROT, Arles, 190/5.

VINEUF (Yonne)

M. Claude-André Daillan nous a signalé ce rare *nummus*, offrant un type unique dans le monnayage romain, découvert apparemment sans contexte.

1. **CONSTANTIN II**, Thessalonique, 319.

INVSIVNNOBC

Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.

VIRT/[EX]ERC -/-•TS•B•

Plan de camp. Au centre : Sol debout à g., levant la main dr. et tenant un globe de la g.

Nummus : 2,36 g ; 18,5 mm ; restes d'argenture.

RIC 71 (R³).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Place de l'Agriculture

Fouilles de sauvetage effectuées en 1987 à l'emplacement de la bibliothèque. Quelques caves gallo-romaines ont été mises au jour. Voir J.-P. LEMANT, Charleville-Mézières : sauvetage urbain à la bibliothèque, *Bulletin du Centre Ardennais de Recherche Archéologique* (CARA), 1, 1987, p. 17-18. Depuis cette date, la Place de l'Agriculture a été renommée Place Jacques Félix. Monnaies communiquées par J.-P. Lémant en 2009.



1. **TIBÈRE** : imitation d'un as.

TIB-RATAI

Tête laurée à dr.

ITAI/TE

Autel de Lyon.

Ae pseudo-as (cuivre rouge) : 6,48 g ; 7 h ; 23,4 mm ; usure 3.

2. **DOMITIEN**, Rome, 81-96.

Légende illisible.

Tête laurée à g.

Revers lisse.

As : 8,03 g ; – ; 25,3 mm ; usure 10.



3. **HADRIEN**, Rome, 136.

Légende illisible.

Buste nu-tête (?), drapé (?) à dr., vu de dos.

]FRII –/–/[]

Africa couchée à g., peu distincte.

As : 10,84 g ; 6/7 h ; 25,7 mm ; usure 8-9.

BMC 1712 ; HILL, *Undated*, n° 670.

Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.

RELICAVG/IMPVICOSIII S/C

Mercure coiffé d'un pétase ailé, marchant à dr., la tête à g., tendant une patère, et tenant un caducée court.

Dupondius : 11,83 g ; 12 h ; 27,5 × 22,7 mm ; usure 2.

BMC 1461 var. (buste).

4. **ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 152-156.

]PIVSPPTRP[

Tête radiée à dr.

LIBERT[] S/C

Libertas debout à g., tenant un *pileus*, et un sceptre vertical.

Dupondius : 12,77 g ; 8 h ; 24,9 mm ; usure 3-4.



5. **ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 142.

]AVGPI/VS[

Tête laurée à dr.

]EXERC[] S/C

Concordia debout à g., tendant [une Victoire ?], et tenant une enseigne verticale.

Sesterce : 23,23 g ; 11/12 h ; 30,5 mm ; usure 9.

BMC 1232 ; HILL, *Undated*, n° 441.

8. **CARACALLA César, sous SEPTIME SÉVÈRE**, Rome, 197.

MAVRANTON/CAESPONTIF

Buste nu-tête, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.

SECVRITAS/PERPETVA

Minerve casquée debout à g., posant la main sur un bouclier, et tenant une lance inversée.

Denier : 2,52 g ; 12 h ; 18,0 mm ; usure 2.

BMC 214 ; HILL 267 (R4).

6. **ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 138-161.

]NT[

Tête laurée à dr.

Légende illisible.

Personnification debout à g.

As : 8,64 g ; 6/7 h ; 26,4 mm ; usure 9-10.

9. **VICTORIN**, [Trèves], ém. III : 269-271.

IMPC[]TORIN[

Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.

]AŞAVG

Pietas debout à g., tendant [la main au-dessus d'un autel], et tenant une boîte à parfum.

Antoninien : 1,81 g ; 12 h ; 19,4 mm ; usure 1-2 ; forte corrosion.

ELMER 741 ; *Cunetio* 2574 ; *Normanby* 1440 ; AGK 16a ou 18a.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Montcy-Saint-Pierre

Découvertes anciennes (XIX^e ou début XX^e s.), sans localisation précise, conservées au Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières avec quelques objets antiques ou médiévaux portant une étiquette « Montcy-Saint-Pierre ». Le fonds général du Musée conserve cinq autres monnaies provenant de ce site important. Elles ont été publiées en même temps que le reste de la collection dans J.-M. DOYEN, *Catalogue des monnaies antiques. De Pertinax à la réforme monétaire de Dioclétien (193-294)*, Charleville-Mézières, 1985, n° 20bis, 107bis, 193, 212 et 438. Elles sont intégrées à la liste suivante.

1. **RÉPUBLIQUE** ou début de l'Empire.
Demi as fruste, d'étalon semi-oncial : 9,39 g ; 29,1 mm ; usure 10.
2. **AUGUSTE**, Rome, 7 av. J.-C. (?).
Légende illisible.
Tête nue à dr.
M.[autour de SC.
As : 9,41 g ; 12 h ; 25,7 mm ; usure 9.
Bord martelé (« protocontorniate » ?).
RIC 431 ou 435.
3. **MARC-AURÈLE** César, sous **ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 145-161.
Légende illisible.
Tête nue, légèrement barbue, à dr.
Revers lisse.
As : 10,18 g ; – ; 15,2 mm ; usure 9-10.
Dépôt ferrugineux au revers.
4. **LUCIUS VÉRUS**, Rome, 161-169.
I/AR[
Tête nue à dr.
Légende illisible.
Victoire marchant à g., peu distincte.
As : 10,28 g ; 6/7 h ; 25,2 mm ; usure 9 ; patine épaisse.

5. **MARC-AURÈLE**, Rome, 165-166.
ININV\$AVG[
Buste lauré, drapé à dr., vu de dos (?).
IRPXXIMP[IIII]/COSIII S/C
Rome assise à g. sur un bouclier, tenant une Victoire, et un sceptre vertical.
As : 9,74 g ; 6 h ; 24,5 mm ; usure 8.
BMC – p. 594, note + = COHEN 813.
6. **HAUT-EMPIRE**.
As fruste : 7,80 g ; 24,4 mm ; usure 10.



7. **SEPTIME SÈVÈRE**, Rome, 198.
LSEPTSEVAVGIMPXIPARTMAX
Tête laurée à dr.
VICTP/AR/T/HICAE
Victoire marchant à g., tenant une couronne, et un trophée. À ses pieds : un captif.
Denier : 2,95 g ; 12 h ; usure 2.
RIC 142(a) ; HILL 355. Publiée dans DOYEN, *Catalogue...* 193-294, p. 18, n° 20bis.



8. **CARACALLA**, Rome, 215 ou 216.
ITONINVSPIVS[
Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.
ICOSIII PP
Sol radié debout à dr., la tête à g., levant la main, et tenant un globe.
Antoninien : [cassé] ; 12 h. Troué à l'avant, juste derrière la tête.
HILL 1468 ou 1524. Publiée dans DOYEN, *Catalogue...* 193-294, p. 28, n° 107bis.



9. **ÉLAGABALE**, Rome, gr. IV, 4^e ém., phase b : 221 – mars 222.
 IMPANTONINVS/PIVSAVG
 Buste cornu, lauré, cuirassé et drapé à dr., vu de face.
 SACERDDEISOLISELAGAB –/*
 L'empereur debout à dr., tenant une branche de cyprès (?) dirigée vers le haut, et tendant une patère au-dessus d'un autel.
 Denier : 2,51 g ; 12 h ; usure 2.
BMC 225 ; *THIRION* 302 ; *EAUZE* 353.
 Publiée dans *DOYEN, Catalogue...* 193-294, p. 40, n° 193.



10. **SÉVÈRE ALEXANDRE**, Rome, 225.
 IMPCMAVRSEV/ALEXANDAVG
 Buste lauré, drapé à dr., vu de dos.
 IOVI/V/L/TORI
 Jupiter assis à g., tenant une Victoire, et un sceptre vertical.
 Denier : 3,10 g ; 1 h ; usure 0/1.
RIC 144 ; *BMC* 233. Publiée dans *DOYEN, Catalogue...* 193-294, p. 42, n° 212.



11. **OTACILIA SEVERA sous PHILIPPE I**, Rome, 247-249.
 OTACILSEVERAAVG
 Buste diadémé, drapé à dr., sur un croissant.
 PIETASAVGVSTA
 Pietas debout à g., tendant la main, et tenant une boîte à parfum.
 Antoninien : 3,80 g ; 1 h ; usure 2.
RIC 130 ; *EAUZE* 870. Publiée dans *DOYEN, Catalogue...* 193-294, p. 71, n° 438.
12. **Empereur et atelier indéterminés**, 364-378.
 Légende illisible.
 Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]/PVB[–/–/[]
 Victoire marchant à g., tenant une couronne, et une palme.
 Aes 3 : 1,47 g ; 6/7 h ; 16,8 mm ; usure ? (ex. nettoyé par grattage !).

13. **Époque moderne (?)**.
 Cuivre fruste, avec dépôt de cuivre fondu : 15,01 g ; 27,3 mm ; usure 10.

REMILLY-AILLICOURT (Ardennes)

Découverte isolée, effectuée en 1981.
 Monnaie transmise par J.-P. Lémant.



1. **TRAJAN**, Rome, 108-111.
 IMPTRAIANOAVGGGERDACPMTRP
 Buste lauré à dr., un pan de draperie sur l'épaule g.
 COSVPPSPQROPTIMOPRINCIPI
 Victoire debout à dr., le pied dr. posé sur un tabouret, inscrivant [DA/CI/CA] sur un bouclier posé sur un tronc de palmier.
 Denier : 3,46 g ; 8 h ; 19,4 mm ; usure 5/7.
BMC 322 ; *BN* 471-472. Moulage 510.

GIVET (Ardennes)

Monnaies récoltées par J.-P. Lémant lors de la réfection des quais, au milieu des années 1980.

1. **MARC-AURÈLE**, Rome, 165-166.
]ANTONINVS AVG/[
Tête laurée à dr.
Légende illisible. S/C
Victoire debout à g., tenant une palme, et écrivant]PAP[sur un bouclier posé sur un tronc de palmier.
Sesterce : 19,07 g ; 12.
BMC 1289.
2. **PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE** : Maximien Henri de Bavière, atelier d'Hasselt, 1650-1688.
MAXIM[]ND·G·ARC·[
Écu de Bavière.
EPS/ET·PRINCI[]X·BV·
Écu de Bouillon surmonté d'un bonnet électoral placé en sautoir sur la crosse et l'épée.
Liard.
DGS. 1107.

DUGNY-SUR-MEUSE (Meuse)

Fouilles effectuées en 1990 par J.-P. Lémant et J. Guillaume à la suite des campagnes de 1979-1980 qui avaient livré 172 sépultures réparties en trois niveaux chronologiques s'étendant du V^e siècle à l'époque carolingienne.

Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost. La Meuse 55, par F. MOUROT, Paris, 2001, n° 166/8*.

1. **VALENTINIEN I**, Lyon, 367-375.
DNVALENTINI/[
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]RVM Q/F/II sur []VGS
L'empereur marchant à dr., la tête à g., tenant un *labarum*, et traînant un

captif.

Aes 3 : 2,43 g ; 12 h.

RIC 20(c) ; BASTIEN 111.

DUGNY, sépulture 173.

2. **VALENTINIEN I**, Siscia, 367-375.
DNVALENTINI/ANVS PFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]RVM OF/Ē sur []/BSIC[
Comme ci-dessus.
Aes 3 : 1,89 g ; 11 h.
RIC 14 (a).
3. **VALENS**, Lyon (?), 364-378.
]LE/NS[
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
GLORI[]/LVG[
Comme ci-dessus.
Aes 3 : 1,86 g ; 12 h.
DUGNY, sépulture 173.
4. **VALENS**, Rome, 364-375.
DNVALE[]/SPFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
SECVRI[]LICA[]/R[]SECVN[
Victoire marchant à g., tenant une couronne, et une palme.
Aes 3 : 1,98 g ; 7 h.
RIC 17 (b) ou 24 (b).
5. **VALENS**, Lyon ou Arles, 364-378.
DNVAL[]/SP[]G
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]TAS/R[OF/I/[]
Comme ci-dessus.
Aes 3 : 1,56 g ; 11 h.
6. **GRATIEN**, Lyon, 367-375.
DNGRATIAN[]AV[
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
GLO[]RVM O/[]/LVG[
L'empereur marchant à dr., idem n° 1.
Aes 3 : 1,90 g ; 7 h.
RIC 20 (c).

7. **Empereur et atelier indéterminés**, 364-378.

IVALEN[]PFA[

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

Légende illisible.

Comme ci-dessus.

Aes 3 : 1,77 g ; 7 h.

8. **Empereur indéterminé**, Siscia (?), 364-378.

Avers fruste.

Légende illisible. []/[]//IIS[

Victoire comme au n° 4.

Aes 3 : 1,15 g ; –.

9. **VALENTINIEN II**, atelier indéterminé, 378-388.

IVALENTINIAN[

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

Revers fruste.

Aes 2 : 3,63 g.

10. **Empereur et atelier indéterminés**, 388-402.

Légende illisible.

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

IIC[

Victoire marchant à g., portant un trophée (?), et traînant un captif.

Aes 4 : 0,77 g ; 6 h.

11. Petit bronze fruste (format *aes* 4) : [0,99] g.

Les deux monnaies suivantes proviennent de la tombe 257.

12. **THÉODOSE I**, Trèves, 388-395.

DNTHE[]PFAVG

Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.

VIC[]AVGGG –/–/TR

Victoire marchant à g., tenant une couronne, et une palme.

Aes 4 : 1,09 g ; 12 h.

RIC 97 (b) ou 98 (b).

13. Fragment d'un *aes* 4, sans doute d'époque théodosienne.

Les monnaies suivantes m'ont été confiées pour étude par M. Sébastien Bilaut, que je remercie.

SÉRY (départ. des Ardennes, canton de Novion-Porcien)

M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique du Département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*, Paris, 1955, p. 65, ne signale aucune découverte ancienne sur le territoire de cette commune.

1. **TÉTRICUS I**, imitation.

IVTTRICV2PFAV[

Buste radié, barbu, drapé à dr., vu de face.

IIIOÇ[

Personnage féminin debout de face, la tête à dr. (?), les deux bras écartés.

Ae (cuivre rouge) : [1,61] g ; 6 h ; 15,7 mm ; usure 2-3. Classe 1.

2. **URBS ROMA**, atelier indéterminé, 337-340.

Légende illisible.

Buste casqué à g., revêtu de l'habit impérial.

Anépigraphe. –/–/[]

Louve à g., allaitant les jumeaux.

Nummus : 1,12 g ; 12 h ; 13,7 mm ; usure 8. Petit flan, éventuellement imitation de très bon style.

3. **CONSTANTIN I *divus***, atelier indéterminé, 337-340.

DIVCONSTANTI/NVSPTAVGG

Buste drapé, voilé à dr.

Anépigraphe. –/–/[]

[L'empereur] dans un quadriga à dr.

Nummus : 1,33 g ; 6 h ; 14,5 mm ; usure 2.

(à suivre)